N° 173 1er Février 1934

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le Baptême et notre incorporation à l'Église

Le baptême nous incorpore au Christ : il nous fait membres de son corps mystique.

Mais ce corps mystique visible, c'est l'Église. L'expression est de saint Paul. « Dieu, dit-il (1), l'a établi [le Christ] chef de l'Église, qui est son corps, le complément, la plénitude de son corps : *Et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam, quae est corpus ipsius et plenitudo ejus.* » Il lui donne la vie : « *Qui omnia in omnibus adimplet.* »

Société visible des enfants de Dieu, frères du Christ, l'Église est étroitement unie à Celui qui est le Fils par nature et à ceux qui le représentent ici-bas : les Apôtres, sous la direction de Pierre, et leurs successeurs : les évê-

(1) Eph., I, 22.

fait, source d'incomparables avantages. De même que tous les membres d'une société, et eux seuls, ont part aux biens qu'elle procure ; de même les enfants de l'Église ont droit, et eux seuls, aux privilèges et richesses dont l'a dotée son divin Époux : eux seuls peuvent pleinement profiter de son sacerdoce, de son culte qui est le seul agréé de Dieu, de ses lois, de son infaillibilité, de ses sacrements, de la plupart de ses sacramentaux, des indulgences, de la communion de ses saints...

I. — Pleine participation aux fruits du sacerdoce

Les hommes consacrés et choisis par l'Église pour la représenter, représentent aussi tous ses membres, tous les baptisés. C'est en leur nom à tous qu'ils prient, qu'ils chantent les louanges du Seigneur et qu'ils offrent le sacrifice d'adoration, d'action de grâces, d'expiation et de demande. C'est en leur nom, à tous, que prêtres et religieux récitent l'office canonial et accomplissent les cérémonies de la liturgie. Les ministres de l'Église peuvent solliciter pour les infidèles la grâce de la conversion, comme ils le font publiquement le Vendredi-Saint : « *Pro paganis...*, *Pro perfidis Judaeis...* »; mais ils ne prient qu'au nom des fidèles; dans leurs sublimes fonctions, ils ne représentent que les baptisés ; mais chacun d'eux les représente tous, et tous représentent chacun d'eux. Tout prêtre est le prêtre de tous, quoiqu'il le soit spécialement des fidèles qui lui sont confiés.

Précieux avantage pour les fidèles ! Ainsi, sans intervenir personnellement, par le fait même de leur baptême qui a fait des ministres de l'Église leurs représentants auprès de Dieu, ils offrent de quelque façon toutes les messes

que les prêtres célèbrent, ils ont part aux fruits de chacune et de toutes (*fructus generalis*). En vertu de leur incorporation à l'Église, toutes les prières liturgiques sont leurs prières; ils sont pour ainsi dire présents à tous les offices publics qui se font sur toute la terre à tout instant du jour et de la nuit ; ils sont partout où s'exerce le culte public. La voix de tout prêtre en fonctions est leur voix. La religion de toute l'Église est leur religion. C'est donc presque continuellement que, par leurs représentants, ils offrent à Dieu des hommages agréés et qu'ils s'acquittent envers lui de leurs devoirs de religion.

Et la prière de tout prêtre est faite non seulement en leur nom, mais encore *à leur profit*. Ils en sont, par les représentants de l'Église, les auteurs et les bénéficiaires. Si le prêtre sollicite ses grâces, c'est avant tout pour les baptisés dont il est le ministre ; s'il implore la miséricorde divine, s'il s'efforce de toucher le cœur du Père et d'ouvrir ses trésors de bénédictions, c'est surtout pour eux : il est à leur service et délégué par eux à cette fin. Dans ce pluriel qu'il emploie en ses oraisons du Missel, du Bréviaire, du Rituel, du Pontifical,... il les englobe tous et veut pour tous les faveurs qu'il demande. C'est l'esprit même de la liturgie, et toutes les prières de l'Église le réflètent. Prenons à titre d'exemple, au hasard, la collecte du dimanche *in Albis* : « Nous vous supplions, ô Dieu tout-puissant, dit-elle, de faire que, après avoir achevé la célébration des fêtes pascales, nous retenions, avec le secours de votre grâce, l'esprit de ces solennités dans nos habitudes et dans notre vie. » Et la belle postcommunion de la Vigile de l'Épiphanie, dans le rit dominicain : « Éclairez votre peuple, nous vous en prions, Seigneur, et embrasez toujours son cœur de la splendeur de votre grâce, afin qu'il connaisse sans cesse son Sauveur et l'embrasse dans la vérité. » Ce qui est demandé

l'est pour tous : chaque fidèle dans l'Église en reçoit le profit, comme chacun a sa part des fruits de chaque messe qui se dit dans le monde, parce que toutes sont offertes par le célébrant au nom de tous et *pour* tous.

Que de bienfaits nous viennent ainsi, à notre insu, du sacerdoce et que de grâces nous sont obtenues de la sorte par ceux qui, en vertu de notre incorporation à l'Église, sont nos ambassadeurs auprès de Dieu !

Mais si précieuse et salutaire que soit cette participation implicite à la prière publique et à ses fruits, elle ne dispense pas d'y participer d'une façon explicite et personnelle. C'est actuellement et physiquement que le baptisé doit quelquefois joindre sa voix à celle de ses frères et à celle du prêtre, et, par celle du prêtre, à celle de toute l'Église; c'est activement qu'il doit prendre part au culte officiel. Le baptême — nouveau privilège — lui en confère le pouvoir.

II. — Participation au culte chrétien

Seuls y peuvent être admis ceux qui ont reçu ce sacrement : eux seuls peuvent offrir le saint Sacrifice avec leur prêtre visible et leur Prêtre invisible, le Christ, joindre leur immolation à celle de la Grande Victime et l'envelopper ainsi de ses mérites. Le divin Crucifié ne descend sur l'autel que pour eux; à son Père, il ne présente, avec son offrande à lui, que leur offrande à eux ; il n'unit à son sacrifice que leur sacrifice; il n'ajoute ses adorations, ses actions de grâces, ses satisfactions et ses demandes, qu'à leurs adorations, actions de grâces, satisfactions et demandes ; il n'appuie que leurs requêtes. Il n'est, là, l'intermédiaire, l'intercesseur, la victime et le prêtre,

le Pontife... que d'eux seuls (les autres ne lui sont pas incorporés). Eux seuls peuvent profiter de sa faveur auprès de son Père, multiplier leurs prières par la sienne, grandir leur oblation de toute la valeur de la sienne, joindre leurs hommages aux siens, s'appliquer à eux-mêmes, par cet acte, les fruits de sa Passion. Eux seuls peuvent bénéficier du coefficient — de valeur infinie — qu'est la supplication du Christ et de l'Église dans le sacrifice...

A la vérité, l'infidèle peut se mêler à nous et assister à nos assemblées, réciter nos oraisons, suivre nos cérémonies, entendre avec nous — mais pas comme nous ! — la Messe, y trouver même un efficace adjuvant psychologique, du fait de l'exemple, de l'entraînement d'une foule édifiante et de l'excitation des pompes extérieures..., mais sa prière reste *individuelle et privée*, tout autant que s'il la faisait seul au fond d'un bois. Il peut être dans une église : il n'est pas de l'Église, il n'est pas du Christ; il demeure isolé, étranger, au milieu de nous, réduit à l'impuissance de sa chétive individualité. Il reste seul pour prier, seul pour adorer, seul pour remercier, seul pour offrir, seul pour demander !... Il n'a pas d'ambassadeur accrédité auprès du Souverain du ciel : personne pour appuyer ses suppliques, personne pour présenter ses requêtes ! Quelle différence avec le baptisé ! Quelle infériorité !

Si l'action de puissants syndicats est autrement efficace que les efforts de quelques individus isolés pour faire aboutir des revendications, combien — plus que l'action personnelle d'un homme — est puissante sur le cœur de Dieu l'intervention de cette immense société, fondée par Lui et ne faisant qu'un seul corps avec ce Fils bien-aimé en qui Il a mis toutes ses complaisances! De quel renfort précieux se privent ceux qui ne sont pas associés à l'Église : les infidèles, qui ne sont pas baptisés, les excom-

muniés, qui en sont exclus, les hérétiques et les schismatiques, qui s'en sont séparés !

On peut le dire, en insérant au corps du Christ, qui est l'Église, le baptême agrandit l'homme de toute la grandeur de l'Église et multiplie sa puissance auprès de Dieu de toute la puissance du Christ.

Tout ce que nous venons de dire nous fait comprendre comment ce sacrement — par un bienfait nouveau — nous fait participer au sacerdoce du Christ et à sa royauté.

III. — Participation au sacerdoce du Christ et a sa royauté

« Tout prêtre, explique l'auteur de l'Épître aux Hébreux (1), pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin d'offrir les oblations et les sacrifices. » Le Christ est prêtre parce qu'il a été établi pour rendre à son Père le culte qu'il désire, le seul qui lui soit agréable, le seul adéquat à son infinie Majesté; un culte tout filial, « en esprit et en vérité ». Jésus-Christ est prêtre parce qu'il a fait de la gloire de Dieu et du salut de ses frères l'unique but de son activité et qu'il y a employé et sacrifié sa vie. Pour remplir ses fonctions de prêtre, il a pris un corps et une âme d'homme; et la nature humaine qu'il a « assumée » à cette fin a été, par son union même à sa Personne divine, consacrée, réservée à cet usage, comme l'onction, sous l'ancienne Loi, consacrait les prêtres et les dévouait au culte. Notre-Seigneur est essentiellement prêtre : c'est le titre que lui donne l'Esprit-Saint dans le psaume pro-

(1) Hébr., v, 1.

phétique (1) : « *Tu es sacerdos in aeternum.* » Par définition, il est l'*Oint* de Dieu : c'est le sens de son nom : Christ veut dire *sacré*, consacré.

Consacrés, les baptisés le sont aussi : *chrétien* vient de *Christ* ; ces deux titres évoquent la même idée d'onction. Comme l'Union hypostatique pour le Christ, le baptême — qui en est un extension, puisqu'il nous incorpore au Christ — fait pour le chrétien, d'une certaine façon, ce que faisait l'onction pour les prêtres d'autrefois : il le sacre et le consacre à la gloire de Dieu ; il le réserve à Dieu; il le rend capable de participer au culte que Jésus-Christ rend à son Père — principalement par le sacrifice de la Messe — et d'insérer ses hommages dans les siens pour le mieux honorer.

Mais c'est surtout en nous incorporant au Christ de la Passion que le baptême nous fait participer à son sacerdoce. Nous l'avons dit : où donc mieux qu'au Calvaire le Sauveur a-t-il exercé ses fonctions sacerdotales et accompli son rôle d'intermédiaire entre Dieu et les hommes? Où, mieux que sur la Croix, a-t-il affirmé le souverain domaine et l'absolue transcendance de Dieu sur toute créature? Où a-t-il proclamé, avec une éloquence plus sincère et plus expressive, les droits et la sainte justice du Créateur? N'est-ce pas dans son immolation qu'il a été le réconciliateur écouté et béni? N'est-ce pas dans sa mort qu'il a réparé nos péchés, expié l'outrage fait à Dieu, restauré la justice et la religion?...

Or les sentiments que le Sauveur avait sur la Croix, le baptême vient les donner à ceux qui le reçoivent; c'est le même geste qu'il leur impose, les mêmes buts qu'il leur propose : mourir au péché et au monde pour glorifier le Père. Il les crucifie avec le Rédempteur auquel il les incor-

(1) Ps. CIX, 4.

pore et les assimile : « *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu* » (Phil., II, 5).

Cet effet du baptême est trop généralement ignoré des fidèles. « La nécessité où nous a mis le protestantisme, en niant l'institution divine du sacerdoce hiérarchique, d'insister sur son caractère propre et exclusif, fait que l'on parle peu de cet autre sacerdoce, d'ordre tout spirituel, qui est commun à tous les chrétiens. Beaucoup sans doute croiraient usurper et s'arroger un titre qui ne leur appartient pas, s'ils s'arrêtaient à considérer la dignité royale et sacerdotale que leur a conférée le baptême (1). »

Pour exprimer plus explicitement cette participation au sacerdoce et à l'apostolat du Christ — conséquence de tous les autres effets du baptême —, dès les premiers siècles on a fait, et l'on fait encore, avec le saint chrême, l'huile des consécrations, une onction sur le front des nouveaux baptisés.

Tel est le sens que donnent à ce rite les Pères, par exemple saint Cyrille de Jérusalem dans sa Catéchèse (2) : « Quand vous êtes remontés de la piscine sacrée, on vous a donné le Chrême, symbole de celui dont fut oint le Christ... Ainsi, marqués et imprégnés du saint Chrême, vous recevez le titre de Chrétiens : c'est grâce à cette régénération que se vérifie en vous cette appellation. »

« Le nom de Christ dérive de *chrême*, explique saint Augustin (3), c'est-à-dire d'onction. Tout chrétien est ainsi oint, pour lui faire comprendre qu'il participe à la dignité sacerdotale et royale. »

« C'est parce que nous sommes une race royale et sacerdotale, déclare saint Isidore de Séville (4), qu'après

(1) GALTIER, *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 1923, p. 7.
(2) P. G., XXXIII, 1088-1092.
(3) Sent., 146. P. L., livre I, 482, A.
(4) *De eccles. officiis*. P. L., XXXIII, 823.

l'ablution nous recevons l'onction; elle nous fait participer au titre du Christ. »

Cette onction baptismale, c'est — au sens que nous avons indiqué — l'ordination de tout chrétien au sacerdoce commun; c'est l'onction pour l'apostolat, pour le dévouement à la gloire du Père et au bien des frères, c'est l'indication d'un des principaux devoirs et d'une des plus glorieuses prérogatives que confère ce sacrement : cette participation au sacerdoce du Christ est à la fois une gloire et une charge, une insigne dignité et une lourde obligation.

« Race royale et sacerdotale », dit saint Pierre, de la race des chrétiens : « Vous êtes la race choisie, la race sainte, le sacerdoce royal... un sacerdoce saint (1). » Car, en même temps qu'à son sacerdoce, le baptême fait participer à la royauté du Christ. Qu'il soit roi, l'Église le proclame dans la fête où cette prérogative est célébrée; le Saint-Esprit l'a annoncé dans ce psaume messianique (2) où, après avoir chanté son sacerdoce, le Psalmiste glorifie sa royauté. Son règne n'aura pas de fin; le monde entier lui appartient, il a l'autorité souveraine.

A cette souveraineté, le baptême nous donne part quand il nous incorpore au Christ; dans ce royaume, il nous confère droit d'entrée. L'épouse du roi partage sa dignité royale. Les liens qui unissent les baptisés au Christ-roi sont plus étroits que ceux du mariage. Quelque chose de la dignité du Chef rejaillit sur ses membres, qui sont, eux aussi, sacrés rois par l'onction baptismale.

Mais ce sacrement vaut aux fidèles d'autres bienfaits encore.

(1) I^e Petri, II, 9, 5.
(2) Ps. CIX.

IV. — Le bienfait des lois et de la doctrine infaillible de l'Église

Les lois de l'Église n'atteignent les infidèles qu'indirectement, par ricochet, en certains cas très rares, par exemple à cause du conjoint baptisé qui leur est soumis. Elles sont le privilège des seuls baptisés qui ont atteint l'âge de discrétion.

— Privilège! dira-t-on, bienfait! N'est-ce pas plutôt un fardeau onéreux, aggravation du joug que les catholiques ont à porter? S'ajoutant aux préceptes divins, ces nombreuses prescriptions ecclésiastiques ne rendent-elles pas plus lourdes leurs charges et plus difficile leur devoir? — Ainsi raisonnent en effet, trop souvent, des chrétiens qui en viennent peut-être à envier la liberté des infidèles! Que ces lois soient pour eux une faveur et un grand avantage, ils ne le comprennent pas, parce qu'ils s'en font une idée tout humaine et fausse. Ils n'en veulent considérer que le côté gênant et pénible. Est-ce que le rail n'est pas gênant pour la locomotive, et la route pour l'auto, puisqu'il faut les suivre, ne pas en sortir, s'y tenir? Mais c'est en les gênant qu'ils les sauvent; c'est en les empêchant de s'engager à travers champs, qu'ils leur permettent de rouler sans catastrophe et d'avancer vers le but.

Tel est le rôle bienfaisant de toutes les lois de notre religion. Qu'elles viennent directement de Dieu ou de son Église, toutes n'ont d'autre but que notre bien, d'autre effet que notre avancement spirituel : rails solidement posés par le Législateur infaillible pour nous conduire plus sûrement vers notre fin dernière; lumières, phares indicateurs, placés par nos chefs, le long de notre route, pour éclairer et diriger nos pas et faciliter notre marche

vers le ciel. Il l'avait compris, en ses pieuses méditations, le jeune auteur du psaume CXVIII, où il chante, avec une enthousiaste reconnaissance, les bienfaits de la loi divine : « Votre loi, Seigneur, est un flambeau devant mes pas, une lumière sur mon sentier » (v. 105). « Vos préceptes m'ont donné l'intelligence » (v. 104). « J'ai été plus avisé que les vieillards, parce que j'ai recherché vos commandements » (v. 100). Non, ce n'est pas pour alourdir notre joug que notre mère l'Église nous impose ses prescriptions, mais pour le rendre, au contraire, plus facile à porter : elle vient préciser certains points laissés à dessein imprécis par l'Auteur de la loi divine, qui doit varier dans son application aux différences de temps, de lieux et de peuples... : tels les préceptes de la pénitence, de la sanctification de certains jours réservés au culte, de la réception des sacrements..., qui ont besoin d'être adaptés aux circonstances par l'autorité religieuse qui en a reçu mission. C'est ce qu'elle fait par ses commandements, par les règles de son Droit, de sa Liturgie... portées par le Pape pour toute l'Église et interprétées par les Évêques pour leurs diocèses.

Dans l'élaboration de ses lois, l'Église ne saurait se tromper, assistée qu'elle est de l'Esprit-Saint. Toutes sont donc certainement bonnes, certainement sages et sanctifiantes : on peut les suivre avec confiance et sécurité ; aucune ne peut être opposée aux préceptes de Dieu, ni devenir en elle-même un obstacle au salut : toutes, au contraire, sont des adjuvants pour y parvenir : elles en sont le chemin lumineux et absolument sûr (1). Quel incom-

(1) Parce que le baptisé n'y peut marcher de lui-même avant l'usage de sa raison et de sa liberté, les lois ecclésiastiques (sauf celle de la communion pascale et celle de la confession annuelle pour ceux qui, parvenus, avant sept ans, à l'âge de raison, auraient commis quelque péché mortel) ne l'obligent pas avant l'âge canonique de discrétion : sept ans accomplis.

parable avantage pour les baptisés de posséder ainsi, tracé avec exactitude par une main infaillible, le sentier qui mène à l'éternelle béatitude et de pouvoir s'y engager sans crainte !

Cet avantage, non moins précieux, ils l'ont aussi dans la doctrine : car l'Église à laquelle ils adhèrent est infaillible dans l'exercice de son pouvoir de magistère... comme en celui de son pouvoir de « juridiction » ; elle ne peut pas plus se tromper quand elle enseigne ce qu'il faut *croire*, que lorsqu'elle enseigne ce qu'il faut *faire* : en matière de foi comme de mœurs, elle est indéfectible. Sous sa houlette, ils peuvent être certains de trouver les vrais pâturages (*pascua inveniet*) et de n'être point conduits aux champs empestés de l'erreur ou du mal. Mère dévouée et toujours vigilante, elle veille du reste sur eux, sur leurs croyances et sur leur conduite; elle n'hésiterait pas — dût son cœur en saigner ! — à les reprendre avec la bonté et la sévérité nécessaires, s'ils venaient à errer (en doctrine surtout, parce que « ce sont les idées qui mènent le monde » et que toute erreur dans les principes se traduit dans la pratique par de désastreuses conséquences), et même à les exclure de son sein s'ils devenaient, par une orgueilleuse obstination, un péril pour les autres.

Mère zélée et généreuse, elle ne garde pas pour elle le trésor des vérités révélées que lui a confiées son Époux ; de toutes ses forces, elle s'ingénie à le distribuer avec abondance à ses enfants et à nourrir leur esprit et leur âme de sa substantielle lumière.

Heureux sont-ils de l'avoir pour mère et de pouvoir profiter ainsi de ses richesses et divines prérogatives !

De ses richesses, les plus précieuses sont incontestablement les sacrements et les sacramentaux : ils sont réservés aux baptisés.

V. — Le trésor des sacrements, des sacramentaux et des indulgences

On ne peut accéder aux sacrements que par le baptême. « Il est la porte de la vie spirituelle », dit le Décret aux Arméniens (1). Les Pères du Concile de Trente (2) enseignent que, « sans lui, la Pénitence ne peut pas être un sacrement » validement reçu : ce qui est vrai de la Pénitence doit s'appliquer aux autres sacrements. Sans lui, aucun n'est valide. Il ne produit pas les effets des autres sacrements, mais il les rend possibles; il y adapte le baptisé, il l'élève au niveau surnaturel nécessaire — comme l'insertion d'un rameau au tronc, par la greffe, n'élabore pas la sève, mais en rend possible le passage de l'un à l'autre — ; il en confère l'aptitude, il en donne « la puissance ». Les autres sont en lui de quelque façon : un peu comme le grand arbre est dans sa racine. Ils ne font que fournir un complément, apporter un développement de ce qu'il commence, en vue d'une nécessité spéciale ou de besoins particuliers. Le baptême en est plus et mieux que la « porte » : ouvrir une porte n'est qu'enlever l'obstacle à l'entrée ; il en est cause et principe (3) ; il confère un

(1) Denz., 696 : « Baptisma, quod vitae spiritualis janua est... »

(2) Sess. XIV, ch. 2. Denz., 894 : « Nec ante adventum Christi poenitentia erat sacramentum, nec est, post adventum illius, cuiquam ante baptismum. »

(3) « C'est le caractère baptismal, explique saint Thomas (III^a, q. 35, a. 3), qui rend capable de recevoir les sacrements. Celui qui ne l'a pas ne saurait les recevoir. » Ad 4^m : « Entre le caractère de la confirmation et celui de l'ordre, il n'y a pas le même rapport qu'entre le caractère baptismal et celui de la confirmation. C'est le caractère baptismal qui dispose à recevoir le sacrement de confirmation, tandis que ce n'est pas le caractère de la confirmation qui rend apte à recevoir le sacrement de l'ordre. » Le caractère baptis-

pouvoir réel de les recevoir, inclu dans le caractère qu'il imprime. C'est pourquoi seuls sont aptes à les recevoir avec efficacité ceux qui ont été marqués de ce caractère. A ces sources de grâces, que le Père a mises à la disposition de ses enfants adoptifs pour secourir leur indigence spirituelle, seuls peuvent puiser ceux qui ont reçu le signe sensible des fils et ont été admis officiellement dans sa famille, l'Église. De ces trésors alimentés par les mérites du Sauveur, seuls peuvent profiter ceux qui lui sont unis par le rite d'incorporation; comme peuvent seuls profiter de la sève les sarments greffés sur le cep. Symboles de communion à sa vie, les sacrements supposent, pour être efficaces, le symbole de l'insertion.

Il en va de même des *sacramentaux* : formules, rites ou objets qui tiennent leur efficacité de la prière de l'Église (c. 1144). La plupart ne peuvent profiter qu'aux baptisés — tous ceux qui accompagnent l'administration des sacrements, puisque ceux-ci leur sont réservés; l'usage des choses bénites : pain bénit, eau bénite, cierges bénits, cendres bénites ; lieux bénits que le Codex définit précisément : des lieux sacrés réservés aux fidèles pour l'exercice de leur culte (églises, oratoires) ou pour leur sépulture, tels les cimetières qui seraient violés par l'inhumation d'un infidèle (cc. 1154; 1161, 1205, 1207, 1172[4]); les bénédictions, qui sont surtout pour eux. « Benedictiones imprimis

mal est ordonné aux autres sacrements; celui de la confirmation ne l'est pas : il n'est nécessaire à la réception valide d'aucun.

Le sacrement de l'ordre a rapport aussi à d'autres sacrements, mais, pour les conférer, non pour les recevoir.

Ce n'est pas le prêtre qui administre celui de mariage — ce sont les époux, l'un à l'autre, parce que c'est un contrat —; le prêtre n'en est que le témoin indispensable, représentant de l'Église.

A cause de sa nécessité, les laïcs — même infidèles — peuvent être ministres du baptême.

impertiendae catholicis (1) » (c. 1149). — C'est surtout en faveur de ses enfants que l'Église utilise sa puissance d'intercession auprès de Dieu. Aux étrangers, elle fait l'aumône ; à ses enfants, elle réserve le meilleur de ses biens : à eux seuls, les richesses de son patrimoine spirituel.

Pour eux seuls, ses *indulgences* (2) qui soldent à la justice divine, en tout ou en partie, selon qu'elles sont *plénières* ou *partielles*, la dette de peine temporelle pour les péchés remis. Dans son trésor de satisfactions, constitué avec le surplus des expiations de ses membres les plus saints et des mérites de son divin Époux, en vertu du pouvoir qu'elle a reçu « de lier et de délier » les consciences, « de remettre et de retenir les péchés » quant à la coulpe et quant à la peine, l'Église puise en faveur de ceux de ses fidèles qui remplissent les conditions fixées par elle.

On sait qu'au temps des persécutions les courageux confesseurs de la foi avaient le pouvoir, pour leurs mal-

(1) On peut cependant (c. 1149) les donner aux catéchumènes et même, le Droit l'autorise, aux non-catholiques en vue de leur obtenir les lumières de la foi, ou, en même temps, la santé du corps.

Les exorcismes peuvent être faits, non seulement sur les fidèles et les catéchumènes, mais aussi sur les non-catholiques et les excommuniés (c. 1152). C'est sur les non-baptisés que le démon exerce particulièrement sa domination et que l'Église a le plus souvent à user de son pouvoir sur lui.

(2) « Omnes magni faciant indulgentias seu remissionem coram Deo poenae temporalis debitae pro peccatis, ad culpam quod attinet jam deletis, quam ecclesiastica auctoritas ex thesauro Ecclesiae concedit pro vivis per modum absolutionis, pro defunctis per modum suffragii » (c. 911).

Les vivants, l'Église peut les absoudre, ayant autorité sur eux ; les défunts, elle ne peut que les soulager par mode de « suffrage ».

Seuls peuvent concéder des indulgences : le Souverain Pontife, qui dispose du trésor confié à l'Église par le Christ, et ceux auxquels il en donne la faculté d'une façon générale par le Droit, ou d'une façon particulière, par des indults (c. 912). De droit commun, lui seul peut concéder des indulgences applicables aux défunts (c. 913[1]).

heureux frères *lapsi*, d'obtenir rémission d'un certain nombre de jours ou d'années de la pénitence publique infligés en réparation de leur apostasie. Généralisant cette pratique, l'Église a continué d'exercer ce pouvoir de miséricorde en faveur de ses membres pécheurs : elle leur remet autant de jours ou d'années de pénitence qu'elle leur en concède d'indulgence. C'est autant d'expiation qu'ils auront de moins à fournir en ce monde ou en l'autre ; c'est autant de peine temporelle qu'ils auront de moins à solder à la justice souveraine, qui, après leur mort, « exigera jusqu'au dernier quadrant ». En proportion, sera adouci et abrégé leur Purgatoire, s'il n'est pas totalement supprimé comme il l'est, en principe, par l'indulgence plénière.

Mais la première condition mise par l'Église au gain des indulgences (c. 925), c'est qu'on lui appartienne par le baptême et qu'on n'ait pas été exclu de la participation à ses biens par l'excommunication. Les indulgences font partie du trésor de famille, « *ex thesauro Ecclesiae* »; les fils seuls peuvent en gagner; seuls, ils peuvent ainsi, facilement, acquitter leur dette d'expiation et se libérer des tourments purificateurs qui retarderaient leur admission dans la félicité du ciel.

Eux seuls aussi peuvent participer pleinement à la Communion des Saints.

VI. — La Communion des Saints

De même qu'il se fait entre les membres d'un corps une incessante communication de biens et d'éléments de vie, un continuel échange de services et d'influences — la santé, la vigueur, l'activité de chacun, retentit sur l'état et la vitalité de tous les autres —, de même, entre les

membres officiellement insérés dans le corps mystique du Christ — l'Église —, il existe la plus étroite solidarité et une circulation réelle de biens spirituels. Quelque profit revient à tous de la sainteté de chacun. Nul ne monte vers les cimes de la vertu sans en attirer d'autres. Tout essor et tout progrès des uns a son retentissement salutaire sur le corps entier. Plusieurs reçoivent des grâces à cause du mérite de leurs frères et profitent de la surabondance de leurs satisfactions et de l'efficacité de leurs prières. Il est clair que cette communication de biens spirituels s'opère surtout entre les membres du corps du Christ, étroitement unis par leur Chef. Si l'efficacité des suffrages en faveur d'autrui n'est pas absolument certaine (1), elle l'est néanmoins beaucoup plus s'il s'agit de baptisés entre eux, précisément parce qu'ils ne forment qu'un seul corps mystique. Si Dieu admet et réalise la loi incontestable de la substitution touchant le mérite, l'expiation et la prière, n'est-ce pas avant tout entre ceux-là ?

Le baptême donne donc à celui qui le reçoit la possibilité de faire profiter ses frères de ses propres biens et de jouir soi-même des biens des autres; il le fait participer à cette admirable communauté ou circulation de richesses spirituelles qui existe entre les membres du corps du Christ; il l'enrichit du trésor de ses frères : ainsi, dans un arbre dont tous les rameaux sont étroitement insérés au même tronc, lorsque la sève afflue en abondance dans les uns, elle reflue nécessairement dans les autres moins favorisés pour augmenter leur vie et leur fécondité.

(1) Quelques théologiens, dont saint Thomas, enseignent que Dieu n'a promis d'exaucer que les prières qu'on fait pour soi-même, et non celles qu'on fait pour les autres. Celui qui prie pour soi *sincèrement* est disposé en effet à recevoir la grâce que Dieu ne refuse jamais. Quand je prie pour mon prochain, sa *mauvaise volonté* peut s'interposer entre ma prière et Dieu et empêcher ainsi l'effusion de la grâce.

*
* *

En vérité, l'incorporation au Christ et à l'Église, que réalise ce sacrement, est une grande, une magnifique et bien consolante réalité : elle est le principe d'incomparables bienfaits; elle vaut au baptisé de précieuses faveurs; à condition, bien entendu, qu'il reste en communion avec ce corps, avec l'Église : qu'il n'en soit pas *excommunié.* L'excommunication est en effet une « censure ecclésiastique qui exclut un baptisé de la communion des fidèles et le prive, au for externe, des biens qui en découlent » (c. 2257).

Ceux qui en sont frappés ne cessent pas pour autant d'être incorporés au Christ — le caractère baptismal, signe et principe de cette incorporation, est indélébile —, mais, jusqu'à leur absolution après résipiscence, l'Église ne les reconnaît plus pour ses membres et leur refuse participation à ses biens : elle suspend pour eux les effets du baptême sur ce point — en tout ou en partie, selon la catégorie d'excommuniés dans laquelle ils sont rangés (1).

(1) Il y a les excommuniés *vitandi,* avec qui les fidèles doivent éviter toute relation, et les *tolérés* (c. 2258); ceux qui sont excommuniés par une sentence officielle de condamnation ou de déclaration, et ceux au sujet desquels il n'y a pas eu de sentence.

a) *Tous les excommuniés* sont privés du droit d'assister aux offices divins, donc à la messe (c. 2259) — sauf à la prédication de la parole divine —, de recevoir les sacrements (c. 2260, 855[1]); d'être ministres des sacrements et des sacramentaux — à moins que les fidèles, *justa causa,* les leur demandent; d'obtenir dignités, offices, bénéfices, pensions ou charges ecclésiastiques (c. 2265); de recevoir les ordres (c. 2265[1]); de profiter des indulgences, des suffrages, des prières publiques (c. 2262). *Privatim,* on peut prier pour eux et leur appliquer, *privatim et remoto scandalo,* la messe, mais seulement pour leur conversion, s'il s'agit d'excommuniés *vitandi.* Ils n'ont point part au fruit très général qui en toute messe revient à

*
* *

Le corps mystique du Christ, c'est l'Église. En incorporant au Christ, le baptême incorpore à l'Église.

Dès lors, tous les baptisés sont à elle et sujets de son autorité. Mais, dès lors aussi, ils ont part, et eux seuls, à tous ses biens.

Pouvoir de participer pleinement : aux avantages qui viennent de ses ministres, car c'est en leur nom et en leur

tout fidèle; — mais, selon certains auteurs (LEHMKUL, t. II, n° 176; GENICOT, t. II, n° 221...), le célébrant (de même les assistants) pourrait faire profiter même un excommunié *vitandus* du fruit personnel et privé qui lui revient —. Ils ne peuvent licitement remplir les fonctions de parrains pour le baptême (c. 766[2]), ni pour la confirmation (c. 796[2]), ni faire aucun acte de juridiction (c. 3264), ni prendre part active aux offices divins, s'il s'agit d'excommuniés notoires (c. 2259[2]).

b) S'il y a eu sentence de condamnation ou de déclaration, l'excommunié ne peut même recevoir les sacramentaux (c. 2260); son admission comme parrain pour le baptême (c. 765[2]) ou la confirmation (c. 795[2]) serait invalide; on doit lui refuser la sépulture religieuse (c. 1240[1] 2260[2]), et si on l'accordait, l'église ou le cimetière où il serait inhumé seraient violés (c. 1182[2-4]) et l'on devrait, avant de les « réconcilier », éloigner le cadavre (c. 1175). S'il est prêtre, les fidèles ne peuvent lui demander sacrements ou sacramentaux qu'en danger de mort (c. 2261[2]).

3) Aux excommuniés *vitandi*, la participation, même purement passive, aux offices divins est interdite, au point qu'on devrait les expulser ou cesser l'office (c. 2259[2]). S'ils avaient été ensevelis en lieu saint, il faudrait exhumer leur cadavre et l'enfouir en lieu profane (c. 1242). L'Église veut qu'on les *évite* jusqu'après la mort.

L'interdit, à la différence de l'excommunication, laisse en communion avec l'Église; mais, comme elle, il prive de certains de ses biens (c. 2288).

Par exemple, l'interdit personnel prive du droit de recevoir les sacrements; et de plus, s'il y a eu sentence condemnatoire ou déclaratoire, du droit de recevoir les sacramentaux (c. 2260[4]), de participer activement aux offices divins (c. 2275[4]), d'obtenir la sépulture ecclésiastique (c. 1240[2])...

faveur que ceux-ci prient et sacrifient; aux grâces de son culte, le seul agréé du Père, et de la sorte aux splendeurs du sacerdoce et de la royauté du Christ; au bienfait précieux de ses lois et de son enseignement infaillible; aux richesses de ses sacrements, de ses sacramentaux, de ses indulgences et de la Communion de ses Saints : tels sont quelques-uns des privilèges que possèdent ceux qui, par le baptême, sont devenus ses membres; tel est le magnifique patrimoine, l'incomparable trésor de famille, dont ils héritent en y entrant.

Abercius, dans sa fameuse Inscription (1) — de si grande valeur par son ancienneté (année 180) et son contenu —, raconte avec enthousiasme ce qu'en ses voyages à travers le monde chrétien il a vu de l'Église de Rome : « C'est lui [le Christ] qui m'envoya à Rome contempler la Majesté souveraine et voir une Reine aux vêtements d'or, aux chaussures d'or. Je vis, là, un peuple qui porte un sceau brillant. » Telle est l'Église catholique. « Vêtements d'or, chaussures d'or » : tant sont précieux les biens spirituels dont son divin Époux l'a dotée et qu'elle distribue à ses enfants. Ceux-ci forment « un peuple qui porte un sceau brillant », étincelant de richesses et de beauté : le sceau de leur baptême.

Puissent-ils, connaissant mieux son prix et ses splendeurs, l'estimer comme ils le doivent !

Annecy.

François Cuttaz,
Supérieur du Grand Séminaire.

(1) Enchirid. Patrist., 187.

La conscience morale sans l'état de grâce

Quand nous parlons de conscience morale sans l'état de grâce, nous n'entendons pas la conscience incroyante qui refuse son assentiment aux vérités révélées par Dieu, mais seulement la conscience qui, tout en gardant la foi, n'a plus la charité, à cause de l'état de péché mortel qui la prive de la grâce et des vertus surnaturelles. Selon les théologiens, c'est l'état de « foi morte », par opposition à la « foi vive », c'est-à-dire vivifiée par la charité.

Cette « foi morte » comprend de multiples degrés que nous allons passer en revue, à travers ces trois groupes généraux : l'indifférence morale, la perversion morale, l'oscillation entre le péché et l'état de grâce.

I. — La foi « morte » sans influence sur la vie morale

Voici un baptisé, élevé dans la foi durant son enfance et sa jeunesse (première communion, pratiques religieuses, catéchisme plus ou moins soigné). Après une période de transition, variable selon les individus, cette foi devient tellement ralentie qu'elle n'a plus d'influence sur la direction morale de la vie. Je prends trois cas typiques :

le rustaud qui passe sa vie sans esprit, du moins qui n'a son intelligence en éveil qu'à l'endroit des intérêt matériels et n'a d'autres idées que celles reçues du milieu immédiat ; — l'homme à l'intelligence plus développée et plus personnelle, qui se fait des opinions par lecture et fréquentation, vit d'une existence plus compliquée et rencontre des occasions plus compromettantes pour sa moralité; — l'intellectuel, sinon par profession, du moins par tournure et force d'esprit, ordinairement placé dans un milieu social plus cultivé et plus relevé; au point de vue moral, il a une connaissance suffisante de ses devoirs d'honnêteté, mais se trouve livré à tous les entraînements. Je dis donc que, par hypothèse, ces types ne perdent pas la foi. Dieu la leur conserve, parce qu'ils ne commettent point d'actes positifs d'incrédulité. Mais, si leur foi subsiste, elle ne sert pas à la direction de leur vie morale, ou du moins fort peu.

Le rustaud fait sa première communion, après un catéchisme qui est pour lui un exercice de mémoire plutôt qu'une intelligence éclairée de la religion. Dans la suite, il ne s'instruit plus de sa foi. Il travaille à l'usine ou aux champs. Ses passions et les exemples qu'il a sous les yeux chassent les retenues morales de son enfance. Pourtant, s'il néglige ses devoirs religieux jusqu'à ne plus les pratiquer, sinon de loin en loin, il ne perd pas la foi. Il admet, parce qu'on le lui a appris, parce que c'est la croyance de sa famille et de beaucoup de gens respectables, qu'il y a un Dieu, une éternité, un ciel et un enfer possibles. Sa foi devient de moins en moins éclairée; mais, explicitement, il ne refuse rien des dogmes, qu'il ne connaît bientôt plus que confusément et maladroitement. Les pratiques religieuses, il les admet pour sa femme, pour ses enfants. A certaines heures, il est vaguement accessible à la crainte servile, car il se souvient parfois qu'il y

a un Dieu qui serait bien capable de punir les infractions à sa loi. Mais ici, bien des cas se présentent au point de vue moral. Il y a « le brave homme », travailleur, pas méchant, de mœurs assez réglées. Il y en a d'autres qui sont moins scrupuleux, avec des vices d'autant plus ancrés que rien d'efficace dans la conscience n'en éveille le remords : intempérance, sensualité, violences et emportements, rancunes et esprit de vengeance. Ainsi, en résumé, nous avons, dans ces consciences, une foi et une espérance aussi peu influentes que possible, parfois la crainte servile du jugement de Dieu. La vie morale ne se prend à aucun motif d'inspiration surnaturelle ; la loi morale naturelle est plus ou moins respectée; en tout cas, la foi ne contrôle pas la conduite.

Voici un second type de conscience où la foi supposée persistante est sans influence sur l'action. Plus instruit que le rustaud, cet homme a des exigences morales plus en éveil, par son instruction et par son milieu. Il conserve, à l'arrière-plan, une vague foi, une vague espérance, une vague crainte de ce qui suivra la mort; mais, en réalité, dans sa conscience claire, n'apparaissent que des motifs humains de vie et d'honnêteté. Ici, au point de vue de la moralité, les cas divergent. Nous pouvons rencontrer une vie morale assez correcte, mais aussi une vie morale très incorrecte au point de vue des mœurs privées. On voit aussi le cas assez courant de pratiques religieuses persistantes : devoir pascal, sanctification du dimanche, prières en famille, éducation chrétienne des enfants. Mais, cela reste à fleur de conscience et ne pénètre pas : la vie demeure naturaliste dans son inspiration générale. Il arrive que, sous l'étiquette de croyant et de pratiquant, on ait des mœurs inavouables, habituellement ou par période de transition.

Voici un autre spécimen de foi « morte » sans influence sur la vie morale : type d'intellectuel instruit qui, malgré le milieu défavorable et une éducation athée ou neutre au collège, garde la foi et même les principales pratiques religieuses. A l'occasion, il blâme les côtés matériels, sensibles et dévotieux, de la religion et du culte; il critique la hiérarchie. Peut-être encore marque-t-il de la difficulté à admettre certains dogmes : eucharistie, enfer, etc., mais il n'ose se rassurer dans son apparente incrédulité à leur endroit. En somme, il ne perd pas la foi, malgré les doutes qu'il en exprime peut-être. Combien est remarquable cette permanence du don divin de la foi, — sans doute latent et inemployé — et qui demeure sous les fluctuations de l'esprit ! Cet homme est si peu certain de son incrédulité qu'il n'ose se prononcer définitivement et, à certaines heures, se réfugie, pour se rassurer, dans l'inexplicable et la mystérieuse énigme des destinées du monde. On trouve cet arrière-plan de foi, d'espérance et de crainte, même chez certains esprits scientifiques, malgré leur enseignement ou leurs écrits dont les conclusions semblent peu conformes à la foi et aux enseignements de l'Église. Au point de vue moral, ce type comporte toutes les variétés : honnêteté assez rigide, honnêteté sur un point (par exemple sur la justice envers autrui) et pas sur d'autres points (par exemple sur l'intempérance).

En somme, dans tous ces cas de foi morte, la moralité reste indépendante de la foi. Celle-ci n'a pas d'influence sur la volonté; elle n'utilise aucune tendance affective profonde. La moralité est à la merci des tendances individuelles prédominantes que l'éducation, le milieu, l'instruction, les inclinations de tempérament, les vertus naturelles acquises, façonnent à la longue dans la conscience. N'oublions pas que la moralité est dans le cadre

de la volonté et de l'affectivité, tandis que la foi est dans l'ordre de l'intellectualité. Les deux compartiments, faits pour se joindre, ne se joignent pas toujours. Sans doute, l'immoralité ne fait pas de bien à la foi, et la moralité dispose à une foi plus sûre de son assentiment. Mais la liaison n'est pas essentielle. Ainsi s'expliquent les cas concrets les plus opposés.

II. — La perversion morale

Avec la perversion morale, c'est-à-dire avec l'état de péché par habitudes vicieuses acceptées et toujours obéies, nous avons le cas le plus absolu de la foi « morte », sans aucune influence sur la moralité. Nous ne parlons pas ici du pécheur occasionnel qui, plus ou moins gravement, succombe à un entraînement de passions. Il s'agit de celui que l'on peut nommer le « vicieux », dont la volonté est ancrée dans son vice ou dans ses vices, du pécheur endurci qui fait le mal, en le voulant, en le recherchant à froid, presque sans remords. Cela se réalise en diverses profondeurs. Il y a les habitudinaires du vice sensuel, par ailleurs honnêtes sur les questions de justice; il y a les accapareurs du bien d'autrui, fraudeurs, spéculateurs, et pourtant de mœurs personnelles assez rangées. Parfois, les vices s'accumulent : viveurs jamais rassasiés, furieux contre toute contrainte morale; blasés, devenus, par leurs excès, insensibles au bien, sans regret de leur désordre et sans volonté d'en changer, tant qu'ils pourront continuer cette vie-là. Ils conservent la foi, de façon bien endormie sans doute; ils ont aussi l'espérance, en ce sens qu'ils ne sont pas résolus à l'impénitence finale : quand il le faudra, à l'heure de la mort, ils ne

refuseront pas les derniers sacrements. D'ailleurs, à certains instants de leur vie pécheresse, ils connaissent, à la façon de lueur passagère et d'émotion superficielle, la crainte des jugements de Dieu. D'autre part, ne leur refusons pas la possibilité de se convertir : la grâce peut être victorieuse des pires états de péché.

Telles sont les principales attitudes de la conscience hors de l'état de grâce. Mais ce ne sont là que des types généraux qui, dans la réalité individuelle, sont fort différenciés; car il n'y a rien de plus infiniment nuancé que la conscience morale. Voici ce qu'ils ont de commun : permanence de la foi, de l'espérance, de la crainte servile, mais sans influence appréciable sur la vie morale, puisque sont absentes la grâce sanctifiante et la charité.

III. — La conscience oscillant entre le péché et l'état de grâce

Nous venons de voir la conscience croyante dans l'état habituel du péché, par conséquent hors de la grâce sanctifiante. Ce qui caractérise cet état, c'est la permanence de la foi en la destinée surnaturelle, mais en même temps l'indifférence morale ou — cas extrême — la perversion morale. Voici un cas hybride, très fréquent : persistance de la foi, mais alternance de l'état de péché puis de l'état de grâce, de chute et de redressement. C'est la grosse armée des fidèles. L'Église exige que ceux-ci se confessent au moins une fois l'an; elle a dans sa pratique de les y inviter plus souvent. Le Sacrement de Pénitence a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la rémission des péchés mortels. Hélas! le péché est dans le courant des vies humaines : il y a plus de pécheurs que de vertueux ;

chacun de nous a une tendance plus accentuée vers le mal que vers le bien.

Ceci dit, tenons-nous à la situation d'une conscience qui se relève du péché mortel, y retombe sans y demeurer longtemps, se redresse pour de nouvelles fautes. La conscience passe alternativement de la grâce au péché, et réciproquement. Nous voici en présence de la foi « morte », c'est-à-dire de la foi qui demeure, mais sans influence sur la moralité, puisque celle-ci est dans une déficience habituelle. La croyance persiste de façon plus ou moins éclairée, mais elle persiste parce qu'il n'y a pas eu rejet des vérités révélées, mais seulement refus, sur un point ou sur plusieurs points, d'obéir à la loi de Dieu. Supposons maintenant que ce péché ou ces péchés graves soient pardonnés par le repentir et absous par le sacrement de Pénitence; alors la conscience passe à l'état de foi « vivante », comme disent les théologiens : la grâce sanctifiante s'épanouit en charité-amour, apportant avec elle les dons de l'Esprit-Saint et les vertus morales surnaturelles « infuses ». Dans le précédent état de péché, il y avait affaiblissement des forces du bien et recrudescence des forces du mal; dans l'état présent de grâce, il y a augmentation des forces du bien, avec atténuation des forces du mal.

Nous n'avons pas conscience de cette perte ni de cette reprise des dons surnaturels. La grâce — qu'elle se nomme grâce sanctifiante, habituelle, ou grâce actuelle, grâce efficace ou grâce suffisante, vertu infuse ou don du Saint-Esprit — existe comme accident, à mode permanent ou transitoire, de notre âme et de nos facultés. Dans l'ordre naturel déjà, nous ne prenons pas conscience directe de notre âme ni de nos facultés mais seulement des actes de celle-ci; par exemple nous pensons à quelque chose, nous voulons quelque chose : alors nous savons que nous pensons et à quoi nous pensons; nous savons que nous

voulons et ce que nous voulons. Nous ne percevons donc pas directement notre âme ni nos facultés, mais seulement les actes de nos facultés et leurs objets. Or, la grâce est accident de notre âme et de nos facultés : elle n'est pas perçue directement dans sa réalité même.

On dira peut-être : Si nous ne pouvons percevoir intuitivement la grâce en nous, ne pourrions-nous pas la conclure, inférer sa présence par ses résultats, c'est-à-dire par les actes de nos vertus infuses? Eh bien, non, nous ne pouvons affirmer la qualité proprement surnaturelle de nos motifs d'action, de nos mobiles de conscience. Ces motifs et ces mobiles sont si souvent mélangés ! Cet acte de miséricorde à l'égard du prochain, cette résistance à telle ou telle tentation, est-ce vraiment le seul motif de l'amour de Dieu qui nous les fait poser? Que de raisons sous-jacentes, d'ordre humain, peuvent en être les véritables motifs ! Des tendances, venant du tempérament naturel, des habitudes coutumières, peuvent justifier, chez moi, des actes qui, chez un autre, ne viendront que d'une intention surnaturelle. Nous n'avons donc pas une conscience directe de l'état de grâce, même à travers les intentions et les motifs de nos actions.

Au surplus, nous ne savons pas d'une certitude absolue si nous sommes dans le péché mortel ou sans péché mortel, dans l'amitié de Dieu ou dans sa disgrâce. Toutefois — hâtons-nous de le dire — l'homme en état de grâce peut avoir, concernant sa justification personnelle, une connaissance conjecturale qui exclut le doute ; il peut aboutir à une certaine conviction expérimentale, non démonstrative, non scientifique, mais qui suffit à sa sécurité (1). Prenant sa conduite dans son ensemble et l'envi-

(1) I^{a} II^{ae}, qu. 112, a. 5.

sageant moins dans le détail que dans son courant continu et habituel, il se convainc peu à peu qu'il aime Dieu par-dessus tout, qu'il a horreur du péché mortel et ne supporte point la pensée d'offenser Dieu gravement. Il se détache de tout ce qui s'oppose à la volonté divine; il s'attriste des moindres complaisances qui seraient au préjudice de la complaisance souveraine qu'il doit et qu'il aime à donner tout entière à Dieu. Cette persuasion raisonnable n'est pas une certitude absolue et scientifique excluant tout doute sur la possibilité du contraire. Elle ne se formule pas avec la clarté d'une évidence péremptoire. « J'ai tout lieu de penser que je suis en état de grâce » : voilà le sens de cette conjecture qui, malgré sa sécurité suffisante, reste timide en son fond et se défend d'être présomptueuse. En tout cas cette conviction — quel que soit son degré, ce degré dût-il être une certitude morale — ne vient pas d'une conscience directe de la grâce saisie en sa réalité et en son activité, pas plus que d'une démonstration qui se baserait sur une expérience de ses effets propres, entrevus comme découlant d'une cause uniquement surnaturelle.

Si nous n'avons pas conscience de la présence ou de la non-présence de la grâce, de la charité et des vertus « infuses », nous avons, du moins, conscience de persister dans la croyance en notre destinée surnaturelle et dans la connaissance des obligations morales que cela comporte. Pécheurs, nous ne perdons pas la foi du fait que nous offensons Dieu gravement, lors même que nous demeurerions longtemps dans pareil état. La foi est dans l'intelligence et dans l'assentiment de l'esprit. Cette adhésion persiste au sein des fluctuations morales qui relèvent de la volonté. La foi, quel que soit l'égarement de la volonté, demeure, de même que demeure en nous l'évidence des premiers principes de la raison, quelles

que soient les erreurs vis-à-vis de certaines conclusions spéculatives ou pratiques.

Quel est donc l'état d'âme de celui qui va aisément du péché à la grâce, ou réciproquement ? La fluctuation n'est pas du côté de la foi, mais du côté de l'affectivité et de la volonté. Dans les périodes de ferveur, celui qui, après le péché, a recouvré la grâce, a le cœur plus sensible à Dieu, attiré vers Lui et attaché à sa volonté. Dans les périodes d'abandon, Dieu se voile, mais non pas complètement, devant celui qui le délaisse et porte ailleurs ses faveurs. Dieu n'est pas devenu un étranger pour ce pécheur : son souvenir se présente, à certaines heures, dans sa conscience et la trouble par le silence de son reproche. Au sein même du péché, le souci se réveille de l'offense faite à la Bonté divine. La crainte servile de la punition éternelle s'affirme par intermittence. Souvent, elle amène le repentir et la volonté de la conversion. Cette conversion, dans notre hypothèse, se produit. La fidélité se reprend, avec la grâce retrouvée dans le sacrement de Pénitence. Alors, voici les bons désirs et les viriles résolutions, la reprise de la piété fervente, le souci de se tenir en perpétuel contact avec le secours divin, la crainte d'offenser Dieu désormais, crainte filiale se mêlant à la crainte servile et redoutant l'offense plus qu'elle ne redoute la punition.

On peut supposer — l'expérience humaine le vérifie douloureusement — une rupture nouvelle des liens de la fidélité. Le péché a des attaches si profondes dans le cœur humain ! L'amour n'est pas encore assez fervent pour donner toute sa preuve de fidélité; la tentation est de nouveau accueillie; et ainsi la vie morale se poursuit dans une oscillation de chutes et de relèvements successifs. Ces alternances peuvent être très rapides : on peut les connaître dans une seule journée; elles peuvent être des pé-

riodes qui se succèdent en des laps de temps plus long. Mais normalement, elles ont une issue vers une « foi morte » plus accentuée avec une vie morale plus relâchée, ou vers une « foi vivante » plus ferme en la moralité qu'elle commande efficacement. Les cas individuels sont d'une incroyable variété. Saint Thomas a cette vue optimiste : un péché grave peut occasionner la conversion morale définitive, plus que ne peut le faire la tiédeur dans le bien (1).

Paris.

Fr. H.-D. Noble, O. P.

(1) *De Malo*, qu. 3, a. 13, ad 3.

Notre prière en Carême

Le Carême est, de toute l'année chrétienne, l'époque la plus favorable à la prière. Institué en mémoire des quarante jours que le Christ vécut au désert, on l'a très justement appelé « la vraie retraite annuelle de toute la famille chrétienne ». C'est bien, de fait, une lente et salutaire préparation aux solennités pascales, et, comme ces solennités surpassent en excellence toutes les autres, elles exigent d'être célébrées avec une pureté d'autant plus rigoureuse qu'il s'agit, en définitive, non pas tant de commémorer le fait historique de notre rédemption que d'en revivre le mystère et de nous approprier ses richesses. Or, c'est précisément pour que les fidèles puissent se purifier de leurs souillures et s'élever à la pratique d'une vie chrétienne plus parfaite que l'Église a établi cette observance du Carême où elle fait une si large part à la prière, au jeûne et à l'aumône. Mais de ces trois éléments qui ne voit que la prière est le plus important, et de beaucoup, puisque, d'une part, c'est elle qui vivifie l'observance et la rend agréable au Seigneur, et que, d'autre part, le jeûne et l'aumône ne purifient l'âme que pour lui rendre plus facile et plus habituelle son ascension vers Dieu ?

Il suffit de parcourir la série des collectes du Carême

pour voir le prix que l'Église attache à la prière durant ce saint temps. Par la prière nous obtenons d'abord la grâce de commencer la « solennité des jeûnes » avec la charité requise, *congrua pietate*, et de l'accomplir jusqu'au bout avec une dévotion soutenue, *cum secura devotione* (1). La collecte du premier dimanche de Carême montre encore que la bonne observance du Carême et tous les fruits qui en résultent dépendent de la prière. Il n'est pas de messe où l'Église ne demande à Dieu, sous une forme ou sous une autre, de bénir et de sanctifier l'observance quadragésimale. Rien de plus significatif à cet égard que la belle oraison du samedi de *Sitientes* : « Seigneur, que la vertu de votre grâce rende fructueuse la ferveur de notre dévotion, car les jeûnes que nous avons entrepris ne nous seront utiles que dans la mesure où votre bonté les aura pour agréables. »

Ainsi la prière *anime* et *sanctifie* l'observance, mais l'observance à son tour *soutient* et *fortifie l'esprit de prière*. Le jeûne n'est pas seulement une peine salutaire qui purifie l'âme de ses péchés, il est aussi un remède efficace qui tend à rétablir la pleine domination de l'esprit sur la chair et qui, par là même, facilite son essor vers les régions invisibles : *qui corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas*, chante la préface du Carême : « Par le jeûne du corps vous réprimez les vices et vous élevez les âmes. » Quant aux œuvres de miséricorde, *opera pietatis*, elles ne sauraient développer en nous la charité sans ouvrir plus sûrement et plus largement à notre prière le chemin qui mène au cœur de Dieu, en vertu du principe posé par le Christ lui-même : *Dimittite, et dimittemini ; date, et dabitur vobis :* « Remettez, et il vous sera remis; donnez, et il vous sera donné. » Saint Augus-

(1) Collecte du Mercredi des Cendres.

tin avait bien raison de dire que notre prière durant le Carême est comme soulevée vers le ciel par le jeûne et l'aumône : « His diebus piarum elaemosynarum et frugalium jejuniorum oratio nostra in superna sustollitur » (S. 207).

Ajoutons que le Carême, par cela qu'il implique une vie chrétienne plus intense et plus pure, est nécessairement un temps de lutte. De lutte contre la nature, dont il s'agit de réprimer les tendances mauvaises, mais de lutte aussi contre les esprits du mal, *contra spirituales nequitias*. L'Église nous en avertit elle-même dans la collecte qui termine l'imposition des cendres. L'ennemi de tout bien, dès qu'il voit les âmes s'avancer sur le chemin de la perfection, n'épargne aucun effort, on le sait, pour les détourner de leur entreprise. Or, le seul moyen de déjouer les pièges du démon pendant le Carême, c'est un recours plus continuel à la prière, selon le précepte qui nous en a été donné par le Sauveur en personne : *Orate ne intretis in tentationem*, « Priez pour ne pas entrer en tentation ».

Libérée de l'empire des sens par la mortification de la chair, fortifiée dans l'amour de Dieu par l'exercice de la miséricorde, l'âme chrétienne se trouve ainsi dans les meilleures conditions pour profiter des richesses que lui offre la liturgie quadragésimale. Car, pendant le Carême plus que jamais, afin de nous envelopper le plus largement possible dans le vaste courant de sa prière, l'Église nous invite à fréquenter les réunions liturgiques. C'est le précepte du Seigneur lui-même : « Convoquez l'assemblée, réunissez le peuple, sanctifiez la réunion (1). »

(1) Épître du Mercredi des Cendres.
Inutile de redire ici quelle était jadis l'importance de cette fameuse liturgie stationnale qui, chaque jour du Carême, groupait

La prière du Carême doit jaillir de la *componction* du cœur. C'est la prière avec larmes, « *oratio cum fletibus* », que recommande saint Benoît, la prière de l'âme qui, brisée de douleur au souvenir de ses fautes, se retourne vers Dieu avec toute la force de son amour, comme le fit l'humble pécheresse de l'Évangile, que nous voyons arroser de ses pleurs les pieds du Maître, le Christ Jésus (1). Du reste, chaque jour, l'Église elle-même, dans l'hymne de Vêpres, se charge de faire monter jusqu'au Créateur l'offrande de nos prières et de nos larmes :

Audi, benigne Conditor,
Nostras preces cum fletibus.

C'est bien l'Église aussi qui, tous les jours, à l'heure de tierce, nous provoque à la recherche du Seigneur « dans le jeûne, les larmes et les gémissements », et au « déchirement du cœur » : *Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et fletu, et planctu. Et scindite corda vestra.* A dessein, dès l'ouverture du Carême, elle demande à Dieu de remplir les âmes de « l'esprit de componction », elle incite les fidèles à se reconnaître pécheurs, à se soumettre avec humilité et révérence au rite si salutaire et si expressif de l'imposition des cendres. D'un bout à l'autre du Carême, prières et chants traduisent à merveille ces sentiments de componction qui trou-

tout le peuple de Rome, clercs et fidèles, autour de son pontife, et le faisait s'unir, dans un même sanctuaire, à l'oblation d'un seul et même sacrifice. Et puisque, grâce à Dieu, le missel romain nous a soigneusement conservé l'admirable formulaire de ces messes stationnales, pourquoi irions-nous chercher l'aliment de notre prière en dehors de ces textes liturgiques si riches de doctrine et souverainement efficaces pour établir les âmes dans ces dispositions d'invincible confiance et de sincère componction qui animent plus spécialement l'Église durant toute la période quadragésimale?

(1) Messe du jeudi de la Passion.

vent leur expression la plus parfaite dans ce psaume *Miserere* où s'exhale d'une manière infiniment touchante la plainte sublime du « cœur contrit et humilié » et que la liturgie nous fait redire si fréquemment au Carême.

Une autre disposition, dans la liturgie quadragésimale, s'unit à la componction du cœur : c'est la *confiance* en la miséricorde divine. Les chrétiens doivent profiter du Carême, estime saint Léon, pour s'ouvrir à une plus large confiance : « Et ampliori fiducia oportet animari. » La raison en est simple. Temps de pénitence, le Carême est aussi un temps de grâce et de salut : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* Il nous prépare à la célébration du mystère de la croix, ce grand ouvrage de la miséricorde divine, *magnum pietatis opus*, qui est pour nous la source de tout pardon et de toute grâce. On dirait que pendant le Carême le Créateur se rapproche de sa créature et qu'il se penche vers la terre pour écouter la voix qui l'implore. Cette merveilleuse bonté nous est promise dans la première antienne du premier dimanche : *Tunc invocabis, et Dominus exaudiet; clamabis, et dicet : Ecce adsum :* « C'est alors que tu invoqueras le Seigneur, et qu'il t'exaucera ; que tu crieras vers lui, et qu'il dira : Me voici. » On se représente volontiers le Père céleste, comme le père du prodigue sa touchante image, accourant au-devant de ses fils coupables pour les introduire dans sa demeure et les combler de marques de son amour (1). Voilà pourquoi chaque jour du Carême, à l'heure de Sexte, l'Église conjure les pécheurs de quitter leurs voies perverses et de revenir à Celui dont la miséricorde est sans mesure : *quoniam multus est ad ignoscendum.*

Jamais pourtant la confiance en Dieu ne s'affirme avec

(1) Évangile du samedi après le 2e dimanche de Carême.

plus de force et de grandeur qu'en l'office de ce premier dimanche de Carême, point de départ de la sainte quarantaine (1). Cette solennité avait à l'origine une grande importance. C'était vraiment l'*initium quadragesimae*, comme le rappelle encore la secrète de la messe. L'office de ce dimanche qui, depuis des siècles, se déroule en la majestueuse basilique du Latran, nous livre, pour ainsi dire, la clef de la liturgie quadragésimale. Tous les chants de la messe sont tirés du psaume XC, lequel traduit comme aucun autre l'entière sécurité de l'âme qui, au milieu des périls de la vie présente, se réfugie sous les ailes du Seigneur. Le choix de ce psaume fut visiblement inspiré par l'évangile du jour dont il se dégage une conclusion des plus encourageantes que met bien en valeur l'introït de la messe : « Il m'invoquera, et je l'exaucerai ; je le délivrerai et le glorifierai; je le comblerai d'une longue suite de jours » : *Glorificabo eum : longitudine dierum adimplebo eum* ; c'est la promesse de la fête de Pâques et de tout ce qu'elle réserve à ceux-là qui, durant le Carême, auront mis leur confiance dans le Seigneur.

Dom E. Flicoteaux, O. S. B.

(1) Primitivement le Carême s'étendait depuis le premier dimanche jusqu'au Jeudi-Saint inclusivement. Sa durée était ainsi de quarante jours exactement.

L'âme des Saints

Les plus belles œuvres de Dieu sont ses œuvres surnaturelles : les grâces qu'il accorde, les vertus dont il met le germe dans les âmes et qu'il les amène à pratiquer. Plus une âme est docile, plus Dieu agit en elle et par elle; et plus Dieu agit en elle, plus belle est son œuvre. Il n'y a donc rien dans l'univers qui égale l'intérieur d'une âme sainte. Au ciel nous verrons non seulement les saints parvenus à la récompense, mais aussi ceux qui luttent encore sur la terre, et, bien que les splendeurs de l'état de gloire soient incomparablement plus brillantes que les beautés de l'état de grâce, ces dernières, vues chez les âmes encore vivantes et parvenues à l'héroïsme, nous paraîtront merveilleuses.

Les grâces divines qui embellissent l'âme des saints et qui leur font produire une multitude d'actes admirables sont, avant tout, des grâces de lumière et des grâces d'amour. Ce sont ces grâces que nous voyons dépeintes par les grands mystiques quand ils nous révèlent les secrets de leur cœur. Il existe sans doute des variétés dans les opérations qu'accomplit en eux l'Esprit-Saint, mais un fond commun subsiste qui se retrouve chez tous. Du reste en tout chrétien habitent les lumières de la foi et

l'amour de Dieu; mais chez les âmes héroïquement fidèles, ces grâces sont d'une puissance et d'une abondance qui dépassent immensément ce que nous pouvions voir chez les hommes d'une vertu commune. « Le Seigneur m'a fait comprendre, dit sainte Véronique Juliani (*Diario, 27 maggio* 1697), qu'il opère continuellement dans les âmes qui l'aiment, et que continuellement il se communique à elles. » Il peut tant donner, ce Dieu si bon et si riche, et l'âme a pour recevoir ses dons des capacités immenses. Ces capacités, saint Jean de la Croix les compare à de très profondes cavernes, abîmes qui semblent sans fond. « L'âme, dit-il, sent que ces cavernes peuvent contenir les profondes intelligences et les splendides clartés des lampes de feu; elles ont toute la capacité, toutes les cavités nécessaires pour recevoir des connaissances, des saveurs, des jouissances, des délices de Dieu » (*Vive Flamme*, Str. 3, vers. 3, n° 11). « Les dons divins, explique sainte Angèle de Foligno, sont des dilatations de l'âme, qui lui confèrent une capacité plus grande pour saisir et posséder Dieu » (Édition Doncœur, p. 173; édition Ferré, p. 237). « Il est impossible, dit saint Jean de la Croix, de décrire les biens et les richesses donnés en partage à l'âme quand elle est élevée à ce degré [le neuvième degré de l'escalier de l'amour divin]; on aurait beau y consacrer des volumes, la matière resterait inépuisée » (*Nuit*, II, 20).

Nous essaierons de donner quelque aperçu de ces merveilles de la grâce. Des travaux récents ont mis à notre portée des écrits fort précieux que nous utiliserons (1).

(1) Ainsi nous possédons maintenant dans l'édition de Dom Chevalier le texte authentique du *Cantique spirituel*, qui nous décrit certainement les expériences personnelles de saint Jean de la Croix. Nous avons le journal de sainte Véronique Juliani, le texte certain des écrits de la Vén. Marie de l'Incarnation, le véritable texte aussi

Les actes que Dieu fait produire aux saints, ces géants de la foi et de l'amour, ont une valeur immense. « Dieu dépose sa grâce et son amour dans l'âme à proportion de la volonté et de l'amour de l'âme », dit saint Jean de la Croix (*Cantique*, édition Chevalier, p. 107). Donc plus il trouve d'amour, plus il en donne; ainsi l'oraison, la prière, les sacrifices d'une âme très aimante produisent un grand accroissement d'amour; ainsi la réception d'un sacrement, la communion chez une âme sainte y accroît l'amour infiniment plus que chez une âme ordinaire. Résultat plus merveilleux encore, quand l'âme est parvenue à l'état de transformation. « Alors ses actes sont d'un prix inestimable, car par un seul de ses actes l'âme mérite plus et vaut davantage que par tout ce qu'elle avait pu faire au cours d'une vie entière, pour aimante qu'elle ait été » (*Vive Flamme*, Str. 1, vers. 1).

I. — Graces de lumière

Longtemps avant d'être parvenues à la sainteté, les âmes généreuses ont reçu de précieuses lumières; elles ont une intelligence des grandeurs et des amabilités divines à quoi ne sauraient prétendre les savants, fussent-ils docteurs couronnés ès sciences ecclésiastiques, s'ils ne sont eux-mêmes humbles et mortifiés. A ces lumières, qu'il leur a données, Dieu ne cesse d'en ajouter de nouvelles, et l'âme parvenue à l'héroïsme est ainsi magnifiquement éclairée.

du directeur de la B^e^ Angèle de Foligno. On vient enfin de publier des extraits remarquables de la Vén. Marie-Céleste et d'autres de saint Paul de la Croix. On possédait déjà les écrits de la grande sainte Thérèse, de sainte Catherine de Gênes, de sainte Marguerite-Marie. De tant de confidences de ces amis de Dieu se peuvent tirer des renseignements du plus grand intérêt.

On connaît la distinction classique des lumières distinctes et des lumières indistinctes. Les grandeurs de Dieu ne sont pas explicables par le langage humain; ses perfections ne sont pas circonscrites par les concepts de nos intelligences, et on en a une idée plus juste quand on les conçoit comme incompréhensibles que quand on veut les définir. Aussi les lumières indistinctes qui portent sur les grandeurs et les amabilités divines confusément perçues, considérées d'une vue globale, sont supérieures aux lumières distinctes qui portent sur telle ou telle perfection. Sainte Véronique Juliani compare certaines lumières divinement reçues mais faciles à exprimer, à d'autres qui lui étaient données aussi dans le « ravissement en Dieu » et qu'elle ne peut décrire : ces ineffables lumières pénètrent l'âme si profondément qu'elle semble y demeurer tout entière et se reposer dans tout ce que Dieu lui communique. Sainte Angèle de Foligno a plus d'une fois signalé les lumières qu'elle recevait. « Après avoir contemplé, dit-elle, la puissance et la volonté de Dieu, mon âme fut subitement attirée et élevée beaucoup plus haut... Je vis une chose stable, inébranlable, inexprimable, dont je ne puis rien dire, sinon que c'était le Souverain Bien » (Éd. Doncœur, p. 120; éd. Ferré, p. 148).

Saint Jean de la Croix a mieux que personne distingué les lumières que Dieu donne aux parfaits. D'abord ces âmes découvrent dans les créatures, qui sont les vestiges de Dieu, des traces de son action; ils y trouvent une grande abondance de qualités, de beautés qui les charment (*Cantique*, Str. 5). Les âmes moins saintes voient souvent les perfections des créatures sans les rapporter à Dieu; les contemplatifs savent plus facilement voir partout l'œuvre de Dieu. « Dieu, dit sainte Angèle, se présente de deux manières à mon âme. Par la première il se manifeste dans l'intime de l'âme. Je comprends alors

comment il est présent dans toute créature, dans tout ce qui a reçu l'être, dans le démon, dans le bon ange, dans l'enfer, dans le paradis, dans l'adultère, dans l'homicide, dans toute bonne action, dans tout ce qui possède l'être à un degré quelconque, autant en belle chose qu'en honteuse... Ce mode de la présence de Dieu m'est devenu tout à fait habituel... il apporte à l'âme des dons divins en grand nombre. Comprenant que Dieu lui est présent, l'âme est grandement humiliée et confuse de ses péchés. Elle reçoit grande gravité de sagesse, grande joie et consolation » (Éd. F., p. 235; éd. D., p. 172).

Le Seigneur fit également comprendre à la vénérable Marie-Céleste (1) comment tout est en lui et a vie en lui : « Ton Dieu est le centre de ton âme, le centre des anges, le centre de toute créature... Comme tel, il est le grand tourment des damnés en enfer, car eux aussi sont en Dieu, ce qui rend leur peine tellement atroce que tu ne pourras jamais la comprendre. Les damnés sont séparés de Dieu par l'acte de leur volonté, mais non par la substance de leur être, car ils ne peuvent se séparer de Celui en qui ils ont l'être. Et à cause de cela ils endurent non seulement le tourment du feu, mais un déchirement intérieur tel qu'il n'y a ni comparaison ni figure pour l'exprimer (2). »

Sainte Véronique Juliani explique aussi le sentiment très vif qui lui était donné de la présence de Dieu. C'était en 1695, elle était déjà parvenue à une haute sainteté. « Cette divine présence, dit-elle, peu à peu a pris possession et tient le premier rang dans toutes mes opérations. Et je la sens très vivement dans mon cœur, dans mon

(1) Voir sur cette grande servante de Dieu l'article suivant du R. P. Garrigou-Lagrange.

(2) *Marie-Céleste*, par le R. P. Favre, p. 363.

esprit et dans toutes mes puissances... En un clin d'œil toutes mes pensées se réunissent dans celle de la présence divine, qui fait que l'âme est dans la crainte, le respect et l'oubli de toutes choses. Elle se trouve seule avec Dieu seul » (*Diario, 20 marzo* 1695).

Après avoir parlé de la connaissance de Dieu vu dans les créatures, saint Jean de la Croix note d'autres lumières qui doivent être assez régulièrement accordées aux saints; ce sont celles que donnent les œuvres de l'Incarnation du Verbe et les mystères de la foi; puis il signale une touche d'extrême lumière sur la Divinité elle-même : « Une des plus grandes faveurs qu'en cette vie Dieu fait à une âme, comme en passant, est de lui faire connaître et sentir si hautement de Dieu qu'elle comprenne clairement qu'il ne peut pas du tout se faire connaître ni sentir » (*Cantique*, Édition D. Chevalier, p. 69). Ces lumières sont données aux âmes héroïques, même avant le mariage spirituel : elles découvrent déjà en Dieu « des énergies puissantes, des délices abondantes, une bonté sans mesure, l'amour et la miséricorde et des bienfaits sans nombre » (*Ibid.*, p. 208). Quand l'âme a été admise au mariage spirituel, « très facilement et fort souvent, l'Époux lui découvre ses merveilleux secrets et lui donne le sens de ses œuvres; le véritable et plein amour ne sait pas cacher quelque chose » (*Ibid.*, p. 242).

Il est facile d'apporter d'autres témoignages sur les lumières que reçoivent les amis du Seigneur. La vénérable Marie de l'Incarnation étant encore dans le monde — elle avait alors vingt-deux ans — reçut un don d'oraison qui embrassait tous les états du Christ, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. « Il me découvrait ses divins mystères, desquels je vivais et mon âme en était repue » (Édition D. Jamet, t. II, p. 190). Elle aussi voyait Dieu dans ses œuvres : « Je le rencontrais, dit-elle, en toutes

les créatures et dans les fins pour lesquelles il les avait créées, mais si spirituellement... que ces créatures ne me distrayaient pas (1). » Quelques années plus tard, probablement en 1625, « Notre-Seigneur, dit-elle, me donnait de grandes lumières sur le mystère de l'Incarnation et sur l'union du Verbe avec l'Humanité sainte de Jésus-Christ d'une façon si admirable qu'il m'est impossible d'en parler. Une fois surtout, durant le Carême [probablement en 1625], toute autre occupation me fut ôtée de mon esprit; il n'y demeura que la seule vue des grandeurs et des perfections de son âme bienheureuse et des affections amoureuses de son Cœur » (Édition Jamet, t. I, p. 193).

Je ne crois pas qu'il y ait une seule âme sainte qui ne soit très éclairée sur les amabilités et les perfections de Notre-Seigneur, surtout sur son amour. Toutes aussi reçoivent de vives lumières sur le grand mystère de la Rédemption; elles comprennent les souffrances immenses de Jésus, elles en sont spécialement frappées, pensent très souvent à la vie de privations, de sacrifices, d'humiliations qu'il a menée; toutes se nourrissent du souvenir de la Passion. Sainte Marguerite-Marie a raconté dans son autobiographie que, pendant sa retraite de profession, le Sauveur lui donna de grandes lumières sur le mystère de sa sainte mort; « mais, dit-elle, c'est un abîme à écrire et la longueur m'a fait tout supprimer ». « Je fus plus d'un an, dit la vénérable Marie de l'Incarnation, que l'impression du sang de Notre-Seigneur demeura attachée à mon esprit par une nouvelle impression de ses souffrances » (t. II, p. 186). Sainte Véronique Juliani rapporte que la Passion du Christ la touchait jusqu'aux larmes, alors qu'elle était encore enfant (*Diario*, t. I, p. 57).

(1) T. II, p. 209.

Sainte Angèle de Foligno reçut également, dès le début de sa conversion, de vives lumières sur la Passion : « Le Seigneur m'apparut plusieurs fois... cloué à la Croix; il me disait de regarder ses plaies. Il me montrait de façon merveilleuse tout ce qu'il avait enduré pour moi. Et cela plusieurs fois. Pendant qu'il me montrait une à une et en détail toutes les douleurs qu'il avait supportées pour moi, il me disait : « Que peux-tu faire qui te paraisse suffisant? » (Éd. Doncœur, p. 37; éd. Ferré, p. 13). « Dieu aime l'âme, dit encore la même sainte; il est lui-même l'amour de l'âme. Il m'en a fait voir une preuve frappante dans sa venue en ce monde et dans sa croix, alors qu'il était si grand... Il me disait : Regarde bien : trouves-tu en moi quelque chose qui ne soit pas amour? Et il me montrait qui l'avait envoyé, pourquoi il était venu, et quelle est sa grandeur » (Éd. Ferré, p. 83; éd. Doncœur, p. 80).

Sainte Thérèse signale aussi les lumières admirables que l'âme reçoit dans la sixième et dans la septième Demeure (1). « Certaines vérités concernant la grandeur de Dieu, dit-elle, restent imprimées dans l'âme » (6e Dem., ch. 4). « De jour en jour s'accroît en elle la connaissance des grandeurs de Dieu » (ch. 11).

Si les âmes saintes saisissent les mystères beaucoup mieux que les autres, c'est sur le mystère des mystères, sur la Sainte Trinité, qu'elles sont de préférence éclairées. Sainte Véronique raconte qu'en 1697 — elle avait trente-six ans — elle eut une certaine communication sur la

(1) Dans ces pages nous ne distinguons pas les deux étapes de la sainteté; nous avons montré dans les *Degrés de la vie spirituelle* la différence qui existe entre les âmes héroïques et les grands saints, nous avons montré aussi comment l'âme parvient à la sainteté; ici, ne voulant pas trop nous étendre, nous rassemblons les traits qui conviennent à toute sainteté.

génération éternelle du Verbe et sur la procession du Saint-Esprit : « De ce qui me fut communiqué, dit-elle, je ne pourrais rien dire... Je crois que l'intellect humain ne peut presque rien comprendre sur les trois divines Personnes » (t. I, p. 398). Très vraisemblablement les lumières qu'elle reçut alors étaient de mode angélique. Souvent, en effet, les saints sont éclairés sur ce mystère par une vision intellectuelle.

Rappelons à ce propos la supériorité immense des vues de mode angélique sur les connaissances de mode humain. Dans les pensées de mode humain subsiste toujours la part du cerveau; les idées ne sont jamais dégagées complètement des phantasmes; les connaissances de mode angélique ou visions intellectuelles sont beaucoup plus étendues, beaucoup plus compréhensives. Mais durant cette vie les connaissances de mode angélique ou espèces intellectuelles que l'âme reçoit, n'ont jamais, semble-t-il, l'étendue de celles des anges ou des âmes séparées, parce que ces dernières fixent l'ange ou l'homme dans la volonté foncière de leur fin dernière; ils voient tout ce qui se rapporte à cette fin avec une telle compréhension que leur choix une fois fait est irrévocable; ainsi les âmes du purgatoire, les habitants des limbes, les damnés, sont établis d'une façon inébranlable dans la volition de leur fin : volition bien ordonnée chez les âmes du purgatoire et chez les habitants des limbes, volition désordonnée chez les damnés qui ont préféré l'idolâtrie de leur moi et la révolte à l'obéissance à Dieu. Les vues de mode angélique accordées aux âmes saintes encore unies au corps sont moins larges; elles restent limitées; elles laissent à l'âme l'exercice de sa liberté et du changement, mais, comparées aux connaissances de mode humain, elles ont une ampleur, une puissance de pénétration incomparablement plus grande.

Ce fut par visions intellectuelles qu'à trois reprises la vénérable Marie de l'Incarnation fut éclairée sur le mystère de la Sainte Trinité. Son récit donne un aperçu des opérations éclairantes produites par Dieu dans les âmes saintes : « Un matin, dit-elle..., — c'était, semble-t-il, le 19 mai 1625 —, en un moment mes yeux furent fermés et mon esprit élevé et absorbé en la vue de la très sainte et très auguste Trinité. » La vérité « dans un moment me fit voir le divin commerce qu'ont ensemble les trois divines Personnes; l'amour du Père, lequel, se contemplant soi-même, engendre son Fils... Mon âme était abîmée dans cette lumière. Ensuite elle entendait l'amour mutuel du Père et du Fils produisant le Saint-Esprit, ce qui se faisait par un réciproque plongement d'amour sans mélange d'aucune confusion. Je recevais l'impression de cette production, entendant ce que c'était que spiration et production... Voyant les distinctions, je connaissais l'unité d'essence entre les trois Personnes divines, et quoiqu'il me faille plusieurs mots pour le dire, en un moment, sans intervalle de temps, je connaissais l'unité, les distinctions, les opérations dans elles-mêmes (génération et spiration) et hors d'elles-mêmes (création) » (t. II, p. 233). Une autre fois — il semble que ce fut deux ans après — en mai ou juin 1627 —, « Notre-Seigneur m'éleva de nouveau et d'une manière toute d'amour à la connaissance du mystère de la Sainte Trinité » (t. I, p. 204). « La première fois, l'impression que j'en avais eue avait fait son principal effet dans l'entendement... En cette occasion, quoique l'entendement fût aussi éclairé et plus qu'en la précédente, la volonté emporta le dessus, parce que la grâce présente était toute pour l'amour... La sacrée Personne du Verbe divin me donna à entendre qu'il est vraiment l'Époux de l'âme fidèle... En ce moment cette suradorable Personne s'empara de mon âme et,

l'embrassant avec un amour inexprimable, l'unit à soi et la prit pour son épouse... Ce ne fut pas à la façon des embrassements humains. Il n'y a rien de ce qui peut tomber sous les sens qui approche de cette divine opération » (t. II, p. 252). La troisième fois — le 17 mars 1631 — « les trois Personnes de la très sainte Trinité se manifestèrent de nouveau avec l'impression des paroles du Verbe Incarné : « Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera; nous viendrons à lui et nous ferons une demeure chez lui » (t. II, p. 286). « Les autres fois, je me sentais ravir l'âme par la Personne du Verbe; ici les trois Personnes de la sainte Trinité m'absorbèrent, de sorte que je ne me voyais pas dans l'une que je ne me visse dans les autres. Pour mieux dire, je me voyais dans l'Unité et la Trinité tout ensemble » (t. I, p. 299). « Il m'était signifié que je recevais la plus haute grâce de toutes celles que j'avais reçues... La première fois que je me manifestai à toi, c'était pour instruire ton âme dans ce grand mystère; la seconde fois, c'était à ce que le Verbe prît ton âme pour son épouse; mais à cette fois, le Père, le Fils et le Saint-Esprit se donnent et communiquent pour posséder entièrement ton âme » (t. II, p. 286). A partir de cette vision jusqu'à sa mort, qui survint quarante ans plus tard, Marie de l'Incarnation n'eut plus de visions, mais elle demeura très éclairée, très pénétrée de respect, d'admiration, d'amour pour les trois divines Personnes.

Le Seigneur ne donne pas à toutes les âmes saintes ces visions intellectuelles, mais il semble bien que toutes ont des trois Personnes divines, de leurs rapports intimes, de leur amour mutuel, de leur union parfaite, de leur puissance infinie, de leur amour pour les créatures, une très haute et très juste idée où elles se complaisent. Toutes aussi reçoivent des lumières sur les grandeurs de Dieu. Nous trouvons encore chez la vénérable Marie de l'Incar-

nation des explications sur ces lumières. Une semaine sainte — probablement en 1626 — « mon esprit, dit-elle, se trouva appliqué à l'unité de Dieu, et dans cette unité il me fut montré cette grandeur immense, cette infinité adorable, son éternité sans commencement et sans fin... Mon esprit fut occupé en chacune des perfections divines, où il se consommait en actes d'adoration, d'admiration, d'anéantissement et d'abandon à l'endroit de ce grand Tout... Je ressentais... une espèce d'orgueil et de complaisance en ce que mon âme voyant son grand Dieu si beau, si bon, si plein de majesté, elle se glorifiait de ce qu'il était tout cela et encore infiniment au-delà de tout ce qui peut se dire. Elle était ravie d'être rien et de ce que Dieu était tout, parce que, si elle eût été quelque chose, il ne serait pas tout » (t. I, p. 201). Dans cette vue des grandeurs de Dieu, elle désirait souffrir la mort pour lui rendre hommage, elle se martyrisait par les pénitences les plus rigoureuses qu'elle eût encore pratiquées. « Après ces sacrifices de la pénitence, dit-elle, mon esprit était rempli de tant de nouvelles lumières qu'il était offusqué et ébloui... de la grandeur de la Majesté de Dieu » (t. I, pp. 353-354).

Sainte Angèle de Foligno signale la connaissance que Dieu lui donna de la justice de ses jugements : « Voilà, dit-elle, la raison qui me fait dire à Dieu : Par tes saints jugements, délivre-moi. C'est que je ne vois pas plus la bonté de Dieu dans un homme bon et saint que dans un damné. Cette vérité profonde ne m'a été montrée qu'une fois, mais je n'en perds jamais le souvenir ni la joie. Et si tout... venait à me manquer, il me resterait encore la certitude que Dieu est juste en ses jugements » (Éd. Doncœur, p. 165; éd. Ferré, p. 223).

En même temps qu'il se fait connaître à l'âme sainte, le Seigneur l'éclaire sur elle-même, sur la disproportion

qui existe entre lui et elle. Sainte Marguerite-Marie écrivait à la Mère de Saumaise qu'en même temps qu'elle voit son Sauveur tout éclatant de beauté, elle se voit pauvre, indigne, misérable, toute couverte de fanges, de plaies, de toutes sortes d'ordures; elle voit la grandeur de sa malice et ingratitude » (Éd. Gauthey, t. II, p. 250). « En un instant, dit sainte Véronique Juliani, le Seigneur m'a fait découvrir toutes mes ingratitudes, puis, m'enlevant soudain cette vue, il mit devant mes yeux les grâces et dons accordés à mon âme, sa Passion, ses mérites, me faisant comprendre qu'ils ont été pour moi » (*Diario, 14 febbr.* 1697). « Je fus attaquée, dit Marie de l'Incarnation, de plusieurs pensées d'estime de moi-même... Mais, ouvrant un livre, je vis... *Nisi Dominus aedificaverit domum*.. Alors je me trouvai si inutile, si vide de pouvoir faire aucun bien, et au contraire si propre à tout mal qu'en effet je reconnus que je n'étais qu'un vrai rien » (t. I, p. 186). Quelquefois, dit d'elle son fils, « Dieu lui mettait sa pureté infinie devant les yeux comme un miroir sans tache, dans lequel elle se regardait, et où les défauts qui ne lui paraissaient auparavant que comme des atomes lui étaient représentés comme des montagnes d'impureté qu'elle ne pouvait supporter » (t. I, p. 195). Sainte Catherine de Gênes assure aussi que, pour purifier l'âme, le Seigneur lui donne la vue et la connaissance de ses misères (ch. xv, § 3).

On sait comment le saint Curé d'Ars fut toujours poursuivi par la pensée de son indignité. Il aspirait à quitter sa cure « pour aller pleurer sa pauvre vie et faire pénitence pour ses péchés » (*Vie*, par l'abbé Trochu, p. 405). « Ma fille, disait-il à l'une de ses pénitentes, ne demandez pas à Dieu la connaissance totale de votre misère. Je l'ai demandée une fois et je l'ai obtenue. Si Dieu ne m'avait alors soutenu, je serais tombé dans le désespoir » (p. 527).

*
* *

Voilà donc le premier aspect de la vie intérieure des saints : ils saisissent admirablement les vérités que les chrétiens de vie commune croient, mais ne comprennent guère; et ces vérités, ils s'en pénètrent et s'en nourrissent. Tout ce que nous savons de leur vie manifeste cette illumination (1).

Que faut-il penser des saints qui ont passé de longues années dans des épreuves de désolation et d'angoisses, se disant plongés dans de profondes ténèbres? Ont-ils été moins éclairés que les autres grandes âmes? Ils ne l'ont pas été moins, mais ils ont reçu plus de lumières martyrisantes que de lumières consolantes.

Un exemple frappant est celui de saint Paul de la Croix. Il avait prié le Seigneur de le priver de tout contentement; il fut exaucé et mena une vie de victime plongée pendant quarante-cinq ans dans une entière désolation (*Oraison et ascension mystique de S. Paul de la Croix*, par le P. Gaétan). Cette désolation n'allait pas sans de grandes lumières; lui-même l'a fait comprendre dans une lettre où il se dépeint : « L'âme, dit-il, a une intelligence infuse et très sublime, parfois de tous les mystères réunis, parfois d'un seul... Dieu lui infuse cette intelligence par l'opération de son infinie charité » (p. 60). Il recommandait de se vêtir dans l'oraison des saintes souffrances de Jésus. Et il avouait qu'il faisait de la sorte, car il avait de ces souffrances une intelligence très parfaite. Ainsi chargé

(1) Sans doute, — nous l'avons expliqué ailleurs (*Degrés de la vie spirituelle*, l. V, ch. VI, § 3), — parmi les saints il en est chez qui la lumière paraît être le caractère dominant et chez d'autres c'est l'amour; mais tous sont merveilleusement éclairés et merveilleusement embrasés.

des tortures « et de la mort de mon Sauveur, dit-il, je m'envole avec lui au sein du divin Père, où se tient toujours le doux Jésus, et je me laisse immerger tout entier dans son immense divinité. Sous cette forme j'adore, j'aime, en un silence sacré de foi et d'amour » (p. 62). Même quand il se sentait dans une complète impuissance, il ne perdait pas la haute idée qu'il avait de son Dieu ni la connaissance, infuse aussi, de sa misère de créature. Les lumières sur la grandeur sans bornes de Dieu, sur sa sainteté infinie, quand elles se joignent à un sentiment écrasant de la misère humaine, peuvent être des lumières crucifiantes, mais qui produisent une humilité héroïque et qui ne vont pas sans un amour intense et admirablement pur. Il nous reste à voir quelles sont ces grâces d'amour.

(*A suivre.*)

Mgr Auguste Saudreau.

La Vénérable Marie-Céleste Crostarosa

Fondatrice des Rédemptoristines [1]

La Vénérable Marie-Céleste Crostarosa fut l'organe choisi par Dieu pour susciter le double Institut qui reconnaît comme fondateur et père saint Alphonse de Liguori.

Née à Naples en 1696 et morte à Foggia en 1755, elle a été pour beaucoup dans la fondation de la Congrégation des Rédemptoristes et elle est la mère des Rédemptoristines. Cette âme de fondatrice eut d'incroyables épreuves proportionnées aux grâces qu'elle reçut de Dieu. Sur l'ordre de ses guides spirituels, elle écrivit le récit de ses états intérieurs : joies et épreuves, faveurs reçues et fautes commises, le tout avec un tel accent de sincérité que le lecteur le plus prévenu doit y ajouter foi. Et cependant, chose étonnante, sa vie n'avait jamais été écrite, et ses ouvrages n'ont jamais été publiés.

Cette âme magnanime avait demandé souvent au Seigneur d'être totalement oubliée et méprisée, non seulement de son vivant, mais encore après sa mort.

(1) Sous le titre : *Une grande mystique au XVIII^e siècle : La Vénérable Marie-Céleste Crostarosa*, le Père J. Favre, C. S. R., publiait récemment à Paris, à la Librairie Saint-Paul, un ouvrage fort intéressant de près de cinq cents pages dont nous voulons donner ici un bref aperçu.

Le Père J. Favre a voulu faire et a fait sur cette vie une étude rigoureusement objective, en travaillant sur les documents les plus sûrs et les plus abondants, avant tout sur l'autobiographie de la servante de Dieu, sur ses autres écrits, les lettres de Mgr Falcoia, qui fut son directeur, les archives de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur et celles du monastère de Scala où vécut la Vénérable. Ce livre est surtout l'histoire d'une âme.

Il montre quelle a été la mission de la Vénérable telle que Dieu l'a voulue et l'a réalisée. Il met en lumière les relations établies par Dieu entre elle et saint Alphonse pour la même œuvre providentielle, et utilise à cet effet le procès informatif de la cause de Béatification de Marie-Céleste, procès qui se termine par le décret d'introduction la proclamant Vénérable.

Ces pages sont de nature à intéresser non seulement les membres de la famille de saint Alphonse, mais aussi tous ceux qui, dans la charité, cherchent la lumière, aiment à étudier ce qu'on a appelé « l'histoire du sentiment religieux », à voir ce qu'il fut au XVIII[e] siècle, qu'on a dénommé le siècle du recul des mystiques; il intéressera particulièrement les psychologues et les théologiens qui étudient les problèmes de la vie intérieure.

***

Humiliée avec le Christ

L'auteur nous montre dans une première partie ce que fut la piété de l'enfant prédestinée, les lumières qu'elle reçut de bonne heure et les obscurités qu'elle dut traverser, puis ce qu'elle fut comme religieuse carmélite, maîtresse des novices, et comment elle eut la douleur de voir se fermer le Carmel où elle avait fait profession.

Dans une seconde partie il rapporte comment elle entra

au monastère de Scala récemment fondé, où l'on vivait sous la règle de la Visitation, et ce que fut en ce couvent la préparation et la révélation de l'œuvre que dut accomplir la servante de Dieu, les signes divins qui furent alors donnés et la première tempête qui sembla tout détruire, lorsque le Père Général de la Congrégation qui avait érigé ce monastère et le directeur de la Vénérable, le Père Falcoia, cessèrent de croire à sa mission. On lui adressa la réprimande publique la plus sévère, l'assurant que ces rêves étaient des tromperies diaboliques. L'humble religieuse écouta, sans répondre un mot, se retira, pleura en silence et entendit cette parole intérieure : « Mon épouse, c'est moi, ce n'est pas le démon. Tout ce qu'on te fera par rapport à cette œuvre, je le considérerai comme fait à moi-même. Espère en moi, et sois assurée que tu la verras s'établir. » C'est ce que nous voyons se réaliser dans la suite. Des difficultés surgirent de toutes parts. Mais, par l'intervention providentielle de saint Alphonse et l'humilité héroïque de la Vénérable, l'œuvre divine fut sauvée.

Le Seigneur au milieu de ce tumulte disait à sa servante : « Ma fille, ne sais-tu pas qu'avec si peu de secours humains j'établirai mon œuvre si, de ton côté, tu y mets un peu de fidélité?... Ne te rappelles-tu pas comment je t'ai manifesté cet Institut dont la fin est de transformer ses membres en moi-même?... Tu sais combien je fus méprisé... Je passai mon existence dans les humiliations, la vie cachée et les mépris. C'est ainsi que je glorifiai mon Père, établis les bases de mon Église et remédiai aux maux de l'orgueil chez les hommes... C'est là l'esprit de ton Institut. C'est pourquoi j'ai voulu que les Règles fussent d'abord imprimées dans ton cœur par des doutes, des mépris, des difficultés, durant plusieurs années, avant que j'exécute mon œuvre, afin qu'elle ait les soli-

des fondements de l'humilité, de la pauvreté, de l'abnégation. »

« Ne compte pas sur les jugements favorables des hommes, car je t'aime d'un amour parfait, et je dispose tout pour ton plus grand bien. »

Le chapitre de ce livre intitulé : « Une direction divine » (p. 151-157), est d'une incontestable grandeur. On ne peut pas ne pas reconnaître en ces paroles intérieures l'exhortation de Notre-Seigneur, où le reproche se mêle délicatement à l'expression de sa tendresse, et où l'on trouve de précieux enseignements pour discerner l'Esprit de Dieu et l'esprit du mal.

Au milieu de beaucoup de difficultés, la nouvelle Règle du Très Saint Sauveur fut substituée, à Scala, à celle des Visitandines; le 6 août 1731, les religieuses revêtirent l'habit nouveau, et ce fut une grande ferveur dans le monastère. Grâce à l'autorité de saint Alphonse, les détracteurs des religieuses devinrent leurs plus fervents admirateurs.

Ce n'est pas saint Alphonse qui a conçu l'idée de l'Ordre des Rédemptoristines : il n'en a pas fixé le but, ni composé la Règle. Mais c'est lui seul qui, malgré l'opposition universelle, a fait recevoir comme divines les révélations faites à Marie-Céleste.

* * *

Les épreuves de la Fondatrice

La fondation des Rédemptoristes devait suivre celle des Rédemptoristines, comme celle de l'Ordre des Frères Prêcheurs suivit celle des moniales de Prouille. C'est la Vénérable Marie-Céleste qui reçut, en 1731, la révélation de ce qu'allait être la nouvelle Congrégation de religieux qui devait être fondée par saint Alphonse pour aller à la

recherche des âmes abandonnées parmi les habitants des campagnes. La vie cachée du Sauveur serait représentée par l'humilité du futur Institut, et sa vie publique par la charité et le zèle de ses membres.

Saint Alphonse, qui n'avait que trente-six ans d'âge et six ans de sacerdoce, ne voit pas, au début, le moyen d'entreprendre cette œuvre et craint, s'il ne l'entreprend pas, de résister à la volonté de Dieu. Puis deux de ses amis intimes s'offrent à lui comme premiers compagnons et novices. Le saint, pour se rendre à l'appel de Dieu, ne voulait pas s'appuyer sur des révélations privées, si certaines qu'elles fussent, mais sur l'obéissance aux directeurs de sa conscience. Après les décisions que lui donnèrent les religieux les plus éclairés et les plus saints de Naples, il ne lui fut pas possible de douter de la volonté divine.

Mais de tristes dissensions se produisirent parmi les compagnons d'Alphonse et ils l'abandonnèrent. Le saint s'engagea alors par vœu à persévérer dans l'entreprise, dût-il y demeurer seul.

L'ennemi des âmes suscita dans le monastère de Marie-Céleste une fausse mystique qui prétendait avoir des révélations différentes et qui en vint aux calomnies les plus graves. « Alors, par la volonté du Seigneur, dit la Vénérable, commencèrent dans le couvent les persécutions des religieuses, ses compagnes, et, d'intimes amies qu'elles étaient, elles devinrent à son égard des juges rigoureux et sévères; ainsi en disposait le Seigneur. »

Puis elle ajoute : « En tout cela, elles agirent par zèle et dans un but qui, à leurs yeux, était justifié, car le démon embrouilla tellement les choses que la plus petite action faite par cette religieuse était sévèrement jugée et condamnée. Par suite on écrivit au père spirituel un grand nombre de lettres contre elle... »

Une lettre qu'elle écrivit elle-même pour rétablir la paix, en demandant le silence à quelqu'un qui lui était favorable, fut interceptée comme les autres. L'ordre fut alors donné d'emprisonner Marie-Céleste et de lui infliger un châtiment rigoureux.

⁂

Les fruits spirituels de la persécution

En cette dure persécution la servante de Dieu reçut le centuple, selon la promesse de Notre-Seigneur : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » L'amitié surnaturelle que Dieu lui-même établit entre saint Alphonse et Marie-Céleste fut des plus profondes. Le saint lui écrivait qu'il ne lui était pas possible de ne pas désirer pour elle la perfection totale, comme il la désirait pour lui-même. Il lui dit que s'il est parfois un peu dur pour elle, c'est parce qu'il l'aime en Jésus-Christ. Chose qui nous étonne et qui en pareil cas ne se ferait plus, même à Naples, il la tutoie.

Il écrivait de cette union d'âme : « Cela, c'est Dieu qui le fait, et non pas moi. » Les lettres qui sont rapportées dans le chapitre intitulé « Une amitié de saints » sont extrêmement belles, de cette beauté supérieure de l'ordre de la grâce sanctifiante ou de la vie intime de Dieu. Le P. Fabre note à ce sujet (p. 207) : « L'amitié est facilement inquiète, surtout une amitié dont la sainte ambition dépasse tellement les communes visées humaines. Inquiète, la surnaturelle affection d'Alphonse pour Marie-Céleste le fut extrêmement surtout sur le point de l'humilité; disons même exclusivement sur ce point. » Par suite dans ses lettres se trouve tout ce qui peut maintenir Marie-Céleste dans les plus profonds abaissements de l'humilité, et pourtant il lui manifeste aussi la plus grande

estime, en lui écrivant qu'il s'avoue « indigne même de se tenir à ses pieds », sans perdre cependant confiance d'arriver à aimer Notre-Seigneur comme elle l'aime elle-même.

Quelquefois le saint a peur non pas que la servante de Dieu ait commis une faute grossière d'orgueil, mais qu'elle soit tombée dans une involontaire illusion; il lui écrit alors : « Ah! Céleste d'autrefois, où donc es-tu? Comment est arrivée cette ruine, oui comment? Je me sens mourir, lorsque j'y pense. Où est ta belle obéissance de jadis aux Supérieurs? Où est cette belle humilité qui te faisait désirer le mépris et la désapprobation de tous? »

Il ne s'agit de rien moins dans le cas, que de savoir pourquoi Marie-Céleste a abandonné la direction de Mgr Falcoia, qui est du reste le propre directeur de saint Alphonse. Ce qui inquiète Alphonse, c'est le *pourquoi* de cet abandon. Il écrit à la religieuse éprouvée au sujet de Mgr Falcoia qu'il estime comme un saint : « Tu sais avec certitude que tu l'as reçu de Dieu; et durant tant d'années, il t'a guidée si bien, que tu dois toujours en remercier Dieu... Quel mal as-tu maintenant découvert dans son âme? » Il craint qu'elle n'ait laissé ce père spirituel parce qu'elle n'a pu supporter davantage l'état d'humiliation où il la tenait.

On sent ici le grand cœur de saint Alphonse, qui ne craint pas de parler ainsi à cette âme privilégiée dans l'épreuve aussi cruelle et déconcertante qu'elle traverse. Le P. Favre le montre admirablement, il nous fait entrer en l'âme de ces deux saints, c'est une vive joie et un réconfort. « Je désirerais, dit Alphonse, voir et sentir un autre fonds d'humilité dans une âme aussi unie à Dieu et aussi comblée de faveurs divines que toi. » Le saint put se rendre compte plus tard que cette profonde humilité, qu'il ne voyait pas et ne sentait pas, existait pourtant

proportionnée au degré d'amour de Dieu, qui était dans le cœur de celle sur laquelle il veillait comme sur sa fille, Mais selon les dispositions de la Providence il devait être très exigeant; comme le dit le P. Fabre : « A une sainte, un saint, qui lui est étroitement uni par la volonté divine, ne peut pas ne pas demander beaucoup. Ses exigences se mesurent sur la sainteté à laquelle ils sont appelés l'un et l'autre. »

Saint Alphonse a, dit-il, comme une épine dans le cœur; il écrit à Marie-Céleste : « J'ai tant, tant prié pour toi, afin que le Seigneur t'accorde une parfaite humilité. De ton côté, demande spécialement à Jésus-Christ la même grâce pour moi : que je ne puisse plus résister aux poussées de Dieu qui me veut entièrement sien. C'est assez des résistances que je lui ai opposées jusqu'ici. Ce n'est plus le temps de résister davantage. »

Que Marie-Céleste soit humble, vraiment et parfaitement humble; aux yeux d'Alphonse, tout est là. Il sait que l'esprit d'indépendance ouvre la porte à l'illusion, dans les voies très obscures et très difficiles où marche la fondatrice. Un jour il lui écrit : « Falcoia est saint, il est bon. Si tu te soumets humblement à lui, sache que tu lui seras plus chère qu'auparavant... Au moins, si tu ne veux pas me croire, ni Falcoia, prends conseil d'autres personnes désintéressées : cherche de l'aide, ne chemine pas en aveugle vers ta perdition. Prends conseil, non par envie de te faire donner raison, mais pour connaître et embrasser ensuite la vérité qui te sera conseillée. »

***

Nouvelle croix

La réponse de Marie-Céleste fut telle que la voulait saint Alphonse. Elle montre que la Vénérable n'a point

quitté Mgr Falcoia par caprice, ni par un motif d'orgueil ou d'insuffisante humilité, mais pour le bien de l'Œuvre déjà approuvée comme venant de Dieu. Falcoia exigeait de Marie-Céleste qu'elle fît vœu de ne s'adresser qu'à lui pour la direction de son âme. Saint François de Sales dans un cas pareil dit à sainte Jeanne de Chantal : « Tous ces vœux ne valent rien qu'à détruire la paix d'une conscience. » La réponse de la Vénérable s'achève par l'acte le plus profond d'humilité; c'est alors qu'elle demande au Seigneur d'être totalement oubliée et méprisée, non seulement de son vivant, mais encore après sa mort.

Le Père J. Favre montre enfin admirablement ce que fut l'épreuve suprême de la servante de Dieu : la persécution des bons et de ceux qu'on aime. Notre-Seigneur l'avait prédite à son épouse, comme condition indispensable de sa ressemblance avec lui.

Le père spirituel ordonna d'abord à la Supérieure de la priver de la sainte Communion, qui était sa vie, et d'interdire à toutes les religieuses de lui adresser la parole. De plus, elle ne pouvait écrire à personne, ni aller à la grille, même pour conférer de choses spirituelles. Avec cela, son âme était plongée dans de profondes ténèbres. Elle tomba gravement malade. Aucune religieuse ne vint la visiter. Elle fut au contraire menacée de nouvelles rigueurs de la part du père spirituel, si elle ne consentait pas à le reprendre pour directeur. Abandonnée de tous, sans aide contre les angoisses et les tentations du démon, « elle se jeta pleinement, dit-elle, entre les bras de la divine Providence, attendant, dans une foi pure et obscure, ce que Dieu voulait faire de cette épreuve si ténébreuse ».

Vraiment le Très-Haut est admirable dans ses saints, lorsqu'il reproduit ainsi l'immolation de son Fils unique. La Vénérable souffrait intensément alors, moins, semble-

t-il, pour la purification de son âme, que pour le salut des pécheurs et la consolidation de son œuvre. Telles seront aussi les grandes souffrances de saint Alphonse à la fin de sa vie.

Les religieuses reçurent l'ordre de mettre Marie-Céleste dehors, si elle n'acceptait pas l'ultimatum qu'on lui poserait.

La Vénérable fait avec calme et simplicité les réponses que lui a conseillées son frère, le Père Crostarosa, jésuite. Ayant entendu ces déclarations, la Supérieure, de la part du Chapitre, déclare Marie-Céleste exclue du monastère et lui commande d'en sortir en même temps que sa sœur cadette. Avec une profonde douleur, la servante de Dieu se soumet à la volonté divine.

Elles durent sortir du monastère avec un habit d'emprunt prêté par des Bénédictines. Saint Alphonse était absent en ces tristes jours. S'il eût été présent, dit le biographe, on peut croire qu'il eût empêché l'événement tragique. De longues années plus tard il devait passer par la même épreuve que sa sainte amie. Comme il est rapporté en l'ouvrage dont nous parlons (p. 266), « il fut lui aussi, et sur le rapport de quelques-uns de ses Frères, déclaré exclu de la Congrégation qu'il avait fondée, et cela par le Pape en personne. Mais, de même que, malgré cette exclusion canonique, il demeura toujours, devant Dieu, membre de l'Institut, ainsi Marie-Céleste, bien qu'exclue du monastère de Scala, demeura toujours membre de l'Ordre dont elle porta l'habit et observa la règle jusqu'à la mort, avec l'approbation des évêques, ses supérieurs ecclésiastiques ».

La phase principale de la mission de la servante de Dieu était achevée.

*
* *

Le triomphe de l'œuvre entreprise

C'est dans la faiblesse que la puissance du Seigneur se montra tout entière une fois de plus. Marie-Céleste à l'heure de l'impuissance absolue et de l'extrême humiliation fut charitablement accueillie au couvent de la Sainte-Trinité d'Amalfi, composé de dames nobles de la ville. Celles-ci devinèrent en elle une sainte et lui demandèrent instamment de devenir leur Supérieure, disant qu'elles adopteraient avec joie la Règle révélée et revêtiraient l'habit du Saint-Sauveur. Plus ces religieuses virent le mépris dont Marie-Céleste était l'objet, plus elles la vénérèrent et la supplièrent de rester comme leur guide.

Il lui sembla au contraire qu'elle devait vivre dans le mépris et l'humiliation, à moins d'un signe certain de la volonté de Dieu, et qu'il n'était pas bon pour elle d'accepter une charge de supériorité.

Peu après le Seigneur lui fit entendre que s'il y avait eu toutes sortes de croix et d'épines sur son chemin, elle devait ensuite non plus seulement marcher mais voler, portée par la force divine, accompagnée de beaucoup d'âmes prédestinées qui la suivaient.

C'est ce que nous voyons par la suite. Le Seigneur montra qu'il voulait se servir d'elle pour le salut d'un grand nombre.

La Vénérable Marie-Céleste et ses sœurs ne tardèrent pas à reprendre l'habit du très saint Sauveur, que la persécution leur avait fait quitter. Elles furent chargées par l'évêque de Nocera de réformer un monastère de la ville; cette œuvre fut spécialement bénie de Dieu, et ce fut un renouveau spirituel dans un grand nombre d'âmes. L'autorité ecclésiastique reconnaissait que Marie-Céleste avait

été calomniée, car le Seigneur a dit : « On reconnaît l'arbre à ses fruits. »

Par ailleurs le divin Maître lui reprocha intérieurement les fautes de fragilité qu'elle avait commises pendant ces dures années d'épreuve, et finalement il l'appela à Foggia pour fonder définitivement l'Ordre des Rédemptoristines.

⁂

Il y eut là de nouvelles difficultés; sur vingt-cinq jeunes filles qui étaient disposées à entrer dans cette fondation, six seulement entrèrent, et de ces six une seule resta. Crucifiée ainsi sans arrêt dans l'accomplissement de sa mission, la Vénérable demeurait cependant sereine, confiante dans le Seigneur qui avait voulu cette œuvre et assurée que le diable s'y userait les dents.

Après ces nouvelles épreuves, un beau jour se leva : huit jeunes filles reçurent l'habit au monastère qui fut dès lors respecté de tous. A Foggia Dieu ménagea à Marie-Céleste la rencontre et l'amitié de saint Gérard Majella, qui fut, après saint Alphonse, la gloire la plus pure de l'Institut naissant. Elle le connut au moment où le saint Frère était l'objet de la plus noire calomnie. Et ce grand serviteur de Dieu, en mourant, le 14 septembre 1755, vit Marie-Céleste entrer au ciel, « pour recevoir, dit-il, la récompense de son grand amour pour Jésus et Marie ». L'événement vint confirmer la vérité de cette parole, on apprit que la sainte Prieure avait expiré au jour et à l'heure indiqués par Gérard. Lui-même mourut peu après.

⁂

L'âme de la Vénérable

Une des vertus qui frappent le plus en la Vénérable est la magnanimité. Elle était faite pour de grandes choses, et

par la grâce de Dieu elle les réalisa malgré les incroyables difficultés que nous venons de dire. Comme on l'a écrit à son sujet : « Dieu aime *les caractères*, et lui seul sait les sublimer, en leur faisant souvent payer cher les dons qu'il leur a prêtés. » On sent que cette âme magnanime, qui put paraître ambitieuse à plusieurs, avait un cœur d'or. Et, comme le dit son biographe, le divin Maître, jaloux de ce cœur, la prévint qu'il permettrait que ses amis lui devinssent un sujet de douleur, de crainte qu'elle ne s'attachât trop à eux « à cause de son inclination innée à la reconnaissance ».

Cette âme de vérité pratiqua héroïquement dans ses épreuves la foi, l'espérance, l'amour de Dieu et du prochain. Cette âme forte avait la douceur évangélique; « sa douceur n'était pas celle qui ne heurte personne parce qu'elle a peur de tout le monde ». Notre-Seigneur lui avait dit : « Jamais tu ne dois taire la vérité, pour n'être point regardée de mauvais œil par les créatures, du moment qu'il s'agit de ma gloire. »

La meilleure leçon qu'elle donnait était son exemple, par la pratique de toutes les vertus.

*
* *

Sa doctrine spirituelle

La doctrine spirituelle qui se trouve dans les écrits de la Vénérable procède de la contemplation du mystère du Verbe incarné sur lequel elle a laissé d'admirables pages en ses *Exercices spirituels*. Elle écrit dans le 9e Dialogue : « Malgré ce qui peut arriver, je respire dans l'Homme-Dieu crucifié et aimant. Là je vois les richesses que contient ma pauvreté et le bonheur et les félicités que me procurent les persécutions et l'abandon des créatures. Les désolations, les peines intérieures, les craintes, les trom-

peries diaboliques, sont des perles de vie éternelle, brillant de l'éclat de la charité de mon Dieu », en ce sens qu'il fait tout concourir au bien.

Dans ces mêmes pages est admirablement décrite la voie de l'abandon, et aussi celle de la croix. Le Seigneur lui dit : « Je ferai en sorte que tout te soit croix et peine, afin que tu sois semblable à moi quand j'étais sur la terre. » Notre-Seigneur lui montre longuement comment sa vie sur la terre fut la condamnation de l'amour-propre.

La Vénérable insiste beaucoup sur la pureté au sens le plus élevé du mot, comme condition de l'union divine. C'est pour ainsi dire un lumineux commentaire de la doctrine de saint Jean de la Croix sur la purification progressive de l'âme.

Lorsqu'on ouvrit le cercueil de la Vénérable en 1785, trente ans après sa mort, son corps avait encore toutes les apparences de la vie. Il en fut de même en 1809, les membres étaient encore d'une flexibilité parfaite, et à l'ouverture d'une veine, un sang vif coula jusqu'à ce qu'on eut fermé la blessure. Dans la suite Dieu glorifia par plusieurs miracles sa fidèle servante, qui reçut en 1901 le titre de Vénérable par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites.

Le très beau livre du Père J. Favre permet d'espérer qu'un jour la Vénérable sera déclarée Bienheureuse ; il fait revivre vraiment la pieuse inspiratrice de saint Alphonse, qui fut l'instrument choisi par Dieu pour lui faire connaître ses volontés au sujet de la fondation de la famille entière du Très Saint Rédempteur. Par cette étude rigoureusement objective, l'auteur, croyons-nous, a pleinement atteint son but.

Rome, Angelico.

fr. R. Garrigou-Lagrange, O. P.

UNE LETTRE INÉDITE DE SAINTE JEANNE-ANTIDE THOURET

La Vie Spirituelle *a publié, en décembre 1932, un portrait fort vivant de sainte Jeanne-Antide Thouret. La récente canonisation de la fondatrice nous fournit l'occasion d'évoquer, par un document inédit, l'étonnante fécondité de son œuvre et l'esprit qui l'anima dès le début. La sainte* (1) *(que les remous de la Révolution française avaient seuls contrainte de quitter en 1793 l'habit et la cornette des Filles de la Charité) conserva toujours, et bien vivaces, un grand amour et une profonde vénération pour son père : saint Vincent de Paul.*

Ne pouvant plus vivre dans sa Communauté — pour lors dissoute —, Jeanne-Antide, comme grand nombre de ses sœurs, continua néanmoins à vivre des œuvres et de l'esprit de sa vocation. Dès le début de 1799, les circonstances l'amenèrent à réunir autour d'elle quelques bonnes filles, désireuses de se donner au service des pauvres ; et la voilà dans une école de Besançon suscitant un Institut *nouveau, animé de l'esprit de saint Vincent.*

L'œuvre prospère au milieu d'inévitables tribulations, tandis qu'à côté d'elle et ailleurs en France (2) *prennent vie de multiples institutions charitables.*

En marge d'une lettre inédite, adressée par la Sainte à la Mère de Napoléon, Mgr Le Coz, archevêque de Besançon, ajoutait, le 15 mai 1808, cette apostille qui nous révèle la prodigieuse bienfaisance du nouvel institut :

« *L'origine et les progrès de cette association nous éton-*

(1) Voir Francis Trochu, *La bienheureuse Jeanne-Antide Thouret,* Lyon, Vitte, 1933; XII-476 pages.

(2) La *Sainte-Famille* de Jeanne-Claude Renard; Sœur Anne-Marie Javouhey, etc. Le décret Chaptal du 1er nivôse an IX (22 décembre 1800) reconnaît légalement la citoyenne Deleau, ci-devant supérieure des Filles de la Charité, et met à sa disposition la maison hospitalière des Orphelines, rue du Vieux-Colombier, à Paris.

nent. C'est évidemment un bienfait du Ciel adapté aux besoins moraux de la société, sortant de la crise où elle s'est trouvée. Rien de plus prodigieux que le bien opéré par nos sœurs de la charité : l'instruction de la jeunesse, la restauration des bonnes mœurs, le soulagement des indigents, la guérison d'une multitude de pauvres malades, une édification constante ; voilà les fruits journaliers de cette association. » (Archives nationales, F[19] 6.332.)

Dix ans plus tard, les demandes de Joachim Murat appellent Sœur Thouret « vers de plus larges horizons » : la fondatrice quitte Besançon le 3 octobre 1810, pour arriver à Naples le 18 novembre suivant.

Diverses fondations, et tout ensemble des suspicions bisontines, la retinrent en Italie et lui permirent de s'y dévouer au milieu d'établissements prospères, jusqu'à sa mort le 24 août 1826.

Les besoins spirituels de sa famille napolitaine lui firent un moment entrevoir et demander instamment la direction des Fils de saint Vincent de Paul. C'est l'objet de cette lettre inédite, publiée ici. En racontant sa vie, Sœur Jeanne-Antide Thouret supplie M. de Fulgure (1), *supérieur majeur* (2) *des prêtres de la Mission de Naples, de vouloir bien se charger de la direction des Sœurs de la Charité, sous la règle de saint Vincent de Paul.*

C'est une grande âme qui parle tout animée de l'esprit de Dieu, en bonne fille de « Monsieur Vincent » (3).

FERNAND COMBALUZIER.

(1) Né à Aversa le 6 mai 1754, M. de Fulgure avait été élu, pour trois ans, *supérieur majeur* des Prêtres de la Mission, en 1799, 1802, 1814; il allait devenir, le 18 décembre 1815, premier visiteur de la province de Naples. Le 21 mai 1818, il était sacré à Rome (Montecitorio) archevêque de Tarente, où, après quinze ans d'épiscopat, il mourait le 6 janvier 1833.

(2) Le décret du 1er septembre 1788 de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, ne supportait déjà plus pour tous les religieux napolitains la dépendance d'autorités étrangères; d'où ces élections triennales des divers supérieurs majeurs et particuliers...

Chassé en 1800 par Joachim Murat, Ferdinand IV, le 2 juin 1815, rentrait à nouveau dans Naples pour y devenir en décembre 1815 Ferdinand Ier.

(3) Nous rétablissons l'orthographe en plusieurs endroits et introduisons entre [] certains mots exigés par la correction des phrases.

A Monsieur de Fulgoro, supérieur majeur
des Pères de Saint Vincent de Paul.

Très Révérend Père :

La Divine Providence me procure très agréablement l'occasion de remplir à votre égard mes devoirs de soumission, de confiance et du respect le plus profond ; votre grand mérite et la bonne odeur de vos vertus me l'avaient déjà inspiré.

S. M. le Roi Ferdinand a daigné approuver notre Institut dans ses États de la manière la plus consolante et la plus encourageante : Elle a ajouté à ce grand bienfait, celui de nous mettre sous votre protection spirituelle ; aidée de vos avis salutaires, j'espère de votre grande bonté ce précieux avantage. Fille indigne du même fondateur, le grand saint Vincent de Paul, il me semble avoir des droits plus particuliers à la charité de J. C. qui vous anime, et vous reconnaitrez en moi un cœur droit et très sincère.

Je suis mortifiée de ne pas savoir la langue italienne ; c'est par Mr le chanoine de Narni que je pourrai communiquer avec vous ; en conséquence, je vous prie de me faire savoir quand vous désirerez venir chez nous, pour obtenir dudit chanoine la grâce d'être avec moi, ayant l'usage de notre langue; et c'est pourquoi depuis notre arrivée à Naples, il nous a donné la consolation du bien spirituel, et particulièrement à moi. En sortant de France, je priai le bon Dieu de me donner dans ce pays un de ses ministres selon son cœur et son esprit, pour la gloire de la sainte religion et le bien de ma conscience. La bonté de Dieu a daigné m'exaucer ; qu'il en soit glorifié éternellement.

Cependant je m'empresse de remplir le saint devoir de vous rendre compte de notre spirituel.

Notre église est ouverte au public tous les jours, jusqu'à midi; nous tâchons de la tenir dans une décente propreté. Ensuite de l'accomplissement des devoirs de la religion chrétienne, nous remplissons les devoirs qui nous sont prescrits par nos statuts et règlement dont j'ai l'honneur de vous en présenter un exemplaire.

Nous avons à côté de notre maison deux écoles gratuites qui sont au nombre de 160 filles. Nous leur apprenons à lire,

à écrire, l'arithmétique, la grammaire italienne et la française, le catéchisme, la prière, le bon maintien, la réserve, la décence, la modestie, la douceur, l'honnêteté, la soumission aux supérieurs et tous les ouvrages manuels.

Nous servons les pauvres malades dans le grand hôpital des Incurables, depuis notre arrivée. Nous donnons des secours aux pauvres à domicile, soit en aliment, en argent, en linge, en habit et en lit. Nous servons aussi l'infirmerie des Demoiselles d'un pensionnat, Maison des Miracles.

Nous avons un nombre de Novices que nous instruisons des devoirs de la religion chrétienne ; nous les formons à la vie religieuse, et à les rendre capables de nous aider à servir les pauvres.

En 1810, nous entendimes la voix de Dieu qui nous appelait dans ce pays pour y propager notre Institut ; je crus devoir y répondre et marcher la première à la tête d'une petite colonie de jeunes sœurs pour les animer, les encourager à correspondre aux desseins de Dieu et pour porter, la première, sur mes épaules le pesant fardeau de cette entreprise et pour m'assurer de tout ce qui avait rapport, et en accélérer la réussite avec l'aide de Dieu. Mais mes premiers sacrifices n'ont été qu'une préparation à de plus grands. Les contradictions aux progrès de cette œuvre ont été grandes et de longue durée. Ma soumission à la volonté de Dieu, et ma parfaite confiance en sa toute puissance ont été mon seul appui et ma seule force ; persuadée qu'il pouvait avoir le dessein d'éprouver ma constance et ma fidélité. C'est pourquoi j'espérais, quoiqu'en apparence il n'y avait rien à espérer : tout s'accordait à nous déconcerter ; point de filles ne se présentaient, et par surcroît de peines Dieu me demanda le sacrifice absolu d'une nièce qui le servait dans notre Communauté depuis l'âge de 4 ans (1) ; encore d'un âge tendre, elle avait le jugement et la maturité d'une fille de 30 ans. Dieu daigna me donner en cette occasion une force surnaturelle, et il fit succéder la victoire de nos sacrifices, en nous donnant la consolation qu'elle fit une sainte mort etc. Et nous avons reconnu qu'elle protégeait notre Institut auprès de Dieu ; et depuis un nombre de filles sages se sont venues présenter pour être de notre Institut et nous les avons reçues.

Voilà les momens de la toute puissance de Dieu arrivés; et

(1) La Sainte veut dire : depuis quatre années.

encore dans le renouvellement heureux du Gouvernement. Au dire des gens du monde, nous devions nous en aller, le saint Roi Ferdinand les a démentis : voilà encore la puissance de Dieu. A vous, Seigneur, toute la gloire à jamais.

Il y a 30 ans que je suis dans cette sainte vocation ; j'en ai 50. La Révolution de France dissout l'Institut de saint Vincent de Paul. Les partisans de cette révolution nous renvoyèrent chacune dans nos familles, et par la grâce de Dieu, je me suis toujours conservée dans les pratiques et dans l'esprit de cet Institut. J'ai continué en mon particulier à en remplir les devoirs spirituels et corporels envers les pauvres dans mon pays et ailleurs, dans la Suisse, dans l'Allemagne etc. Un calme de la révolution étant arrivé, les grands Vicaires généraux du diocèse de Besançon, lesquels étaient déportés dans l'étranger par fidélité à la religion et à l'Église catholique et romaine, voulant rentrer en France, vinrent me trouver et me commandèrent d'y rentrer aussi, pour travailler, me dirent-ils, avec eux à établir dans le diocèse de Besançon, ma patrie, la foi et les bonnes mœurs à l'exemple des SSts Ferréol et Fergeux. Ils me disaient : Vous nous direz que vous n'êtes pas prêtre, que vous ne pouvez ni prêcher, ni confesser. Non, mais vous pouvez faire beaucoup de bien selon votre état et les moyens que Dieu vous a donnés. Obéissez. La voix de Dieu se fait entendre par celle des Supérieurs. Venez donc en France, et prenez des filles avec vous; formez-les, comme vous l'avez été, et relevez votre Institut pour instruire la jeunesse et secourir les malades pauvres.

Je crus être la volonté de Dieu de rentrer en France, et l'ayant fait, je m'utilisai toute seule à l'instruction et aux malades. Une secousse de révolution vint encore, je fus persécutée et ces Messieurs aussi, et quand le véritable calme fut arrivé, ils me renouvelèrent leurs projets ; il fallut y correspondre. Ce que je fis avec l'aide de Dieu. Je commençai toute seule, instruisant les jeunes filles, secourant les malades pauvres. Au bout de trois mois, je reçus deux filles avec moi pour les former ; au bout de 6 mois, j'en reçus trois, et j'établis une pharmacie et une marmite pour le bouillon des pauvres à domicile, et [je commençai] à les y visiter, et encore une école. Je formai ces filles à toutes ces fonctions et à l'esprit religieux. Ensuite, j'en reçus d'autres. Enfin pendant le cours de douze ans jusqu'à ce que je vienne ici, j'ai formé plusieurs cents filles, et fait plus de 50 établissements, et bien

approuvés de tous les Règnes. Dieu seul en étant le principe et la fin, il a daigné se servir d'un rien comme je suis. Mais n'ayant pas présumé et ne m'étant pas émise de moi-même dans cette entreprise, étant élue par lui, il m'a assistée par sa puissante grâce : qu'il en soit béni pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

C'est pour vous rendre compte, très Révérend Père, que je vous fais en abrégé ce récit, et pour prévenir le désir que vous pourriez avoir de savoir pour votre éclaircissement, ce que nous sommes, quels sont nos principes et notre fin : et le livre de notre Institut suppléera à ce petit récit. Je l'ai écrit ce livre, mot à mot, avec la lumière de Dieu seul; je n'avais aucun manuscrit, ni aucun imprimé de cette Règle ; je n'en avais jamais vu ni lu dans la Communauté de Paris où j'ai resté huit ans ; et cependant elle se trouve conforme aux usages et à l'esprit primitif que St Vincent de Paul avait établis. En conséquence, je l'ai honoré en lui dédiant ce livre sous le titre de la Règle de Saint Vincent de Paul; je lui ai dédié toutes mes associées par le titre de Filles de Saint Vincent de Paul. Je l'ai donné à notre Institut pour son Instituteur, son fondateur, son Père, son Patron, son Protecteur et son Modèle. Je n'ai donc point prétendu prendre pour moi le titre de fondatrice, ni de secouer le joug d'une Communauté où j'avais resté et de laquelle j'avais été arrachée par la fureur de la révolution.

Pardonnez mon long discours, mais c'est l'effet de ma confiance en vous. Je vous prie de me bénir et d'obtenir par vos saintes prières les bénédictions du Ciel sur notre Communauté, afin que les Filles de ce pays prennent véritablement l'esprit de Saint Vincent de Paul, qu'elles le propagent comme vous et vos Pères l'ont pris et propagé.

Agréez l'assurance de mon plus profond respect.

Mon Révérend Père

votre très humble fille en J. C.

Sr Jeanne Antide Thouret, supérieure générale de l'Institut des sœurs de la Charité dites de Besançon, sous la Règle de Saint Vincent de Paul.

Naples le 10 juillet 1815.

TEXTES ANCIENS

Le P. Guilloré, S. J.

L'adoration

Chapitre I

Nos états anéantissants adorent la grandeur de Dieu

Je trouve quatre manières d'adorer la grandeur de Dieu en esprit, dont chacune demande votre attention particulière.

Premièrement, l'on adore Dieu par un secret épanchement de son âme : cet épanchement étant une reconnaissance et un hommage rendu à sa grandeur. Cette opération de l'âme adorante ne se peut mieux concevoir que par ce que fait le corps lui-même quand il adore Dieu ; vous savez que pour cela il se courbe, il s'abaisse, il se prosterne, s'anéantissant ainsi autant qu'il le peut pour reconnaître par là qu'il n'y a que Dieu seul qui soit grand et qu'il est encore infiniment plus élevé que son anéantissement n'est profond. C'est justement ce que fait l'âme à sa façon dans l'intérieur : comprenant selon qu'elle peut la grandeur de Dieu, elle s'abaisse aussitôt, elle se recourbe, elle s'épanche et se prosterne en sa présence, et, demeurant ainsi toute recourbée et prosternée, ce recourbement et cette prosternation est une manière par laquelle elle adore Dieu à sa façon de toute l'étendue de son être. C'est assez, Theonée, que vous ayez donné une fois à

votre âme devant Dieu cette posture adorante, sans revenir souvent à l'abaisser et à l'épancher, parce que cette situation et cette posture une fois prise contient éminemment toutes les prosternations et les épanchements différents et réitérés qu'elle pourrait faire. Il en est comme du corps que vous pouvez pendant une heure faire adorer Dieu par cinquante prosternations différentes, comme par autant d'actes; ou bien, vous pouvez pendant cette même heure le laisser toujours prosterné, et alors, cette seule prosternation continuée en dit autant que les cinquante, sans lui donner fort inutilement tant de fatigue. Pareillement, ayant donné une fois à votre âme cette impression d'adoration par l'abaissement et par l'épanchement intérieur de toute elle-même, demeurez-en là, devant Dieu, sans que vous reveniez à l'abaisser et à l'épancher par de nouveaux actes. Le corps, étant une fois prosterné, ne laisse pas de conserver sa situation, quoique beaucoup de bruit se passe autour de lui; de même l'âme ne laisse pas de conserver celle qu'elle a reçue, quelque folie qui se puisse passer dans l'imagination, sans que cela vous doive faire de la peine. Votre âme, Theonée, en a reçu la posture, vous la voulez pendant tout ce temps de votre oraison et vous ne vous en relevez pas, par aucune opération expresse. Restez-y donc avec bien de la paix et de la simplicité, sans vouloir la multiplier par tant d'abaissements et d'épanchements réitérés. Or il est bon que vous sachiez que cet épanchement de l'âme est vraiment un acte de sacrifice, d'hommage et d'adoration. David étant pressé de la soif et ayant témoigné qu'il eût bu volontiers de l'eau de la citerne qui était au-delà du camp des ennemis, trois soldats généreux s'exposent aussitôt, passent les bataillons et lui apportent de cette eau. Mais le bon prince, étonné de cette générosité, et ne voulant pas boire si cher, crut qu'il en devait faire un présent et un hommage à Dieu et la jeta par terre, voulant témoigner, par l'épanchement de cette eau, qu'il ne lui épanchait pas moins son âme pour reconnaître et adorer

sa grandeur devant qui tout doit fondre et être comme rien (II *Reg.*, XXIII, 15-17).

Secondement, l'on adore encore Dieu par une certaine chute et descente de l'âme dans le fond de son néant. Elle contemple les grandeurs de Dieu et, par ce peu qu'elle en comprend, elle le voit si digne de toutes les adorations que, ne sachant que faire dans le sentiment de son indignité, elle tombe et se cache dans l'abîme de son néant, ne pouvant mieux reconnaître ce qu'est Dieu que par cette perte, parce qu'elle conçoit que tout autre culte qu'elle lui pourrait rendre serait infiniment au-dessous de ce que sa grandeur mérite. Elle demeure donc dans ce fond anéanti de son être, et c'est de là que, ne faisant rien, elle rend ainsi bien plus dignement ses adorations aux grandeurs de Dieu. Accoutumez-vous, Theonée, à le faire ainsi; car, pouvez-vous mieux faire que tout le ciel dont la manière la plus excellente, pour adorer ses grandeurs, est bien plus par de profonds anéantissements que par toutes les louanges qui lui sont rendues? Mais pouvez-vous encore mieux faire que d'imiter Jésus dans sa naissance et dans l'Eucharistie? Il se jette, pour ainsi parler, et il se précipite dans l'horreur d'une étable, comme pour se perdre et s'anéantir devant la grandeur de Dieu, par cet abaissement qui donne de l'étonnement et de la confusion à toute la nature. Mais, comme il paraît encore quelque chose devant la grandeur de Dieu, il se met sous l'atome d'une hostie, il y perd même toute sa forme et, de (ce) véritable abîme d'anéantissement, il reconnaît et adore la grandeur de Celui devant qui tous les êtres sont comme s'ils n'étaient point : Oh ! qu'il est grand, Theonée, ce Dieu de majesté ! Oh ! qu'il est grand ! Et comment pourrez-vous subsister devant sa grandeur, pour lui rendre les hommages de vos adorations? Unissez-vous aux adorations de tout le paradis, mais particulièrement accoutumez-vous de vous unir à Jésus anéanti et adorant sous le point d'une hostie, pour prendre en sa personne les dispositions d'anéantissement

et d'adoration que vous ne pouvez pas avoir de vous-même et pour rendre à Dieu par ce moyen des adorations qui égalent sa grandeur.

Troisièmement, il y a enfin une troisième manière d'adorer Dieu intérieurement : celle-ci est par voie de silence. Cela vient de ce que l'âme voyant dans Dieu des choses grandes et incompréhensibles, et ce qu'elle y voit de grandeur étant infiniment au-dessus de son culte d'adoration aussi bien qu'il passe infiniment son intelligence, elle tombe dans un silence profond et extatique : « A. a. a! Seigneur Dieu, je ne sais point parler, car je suis un enfant » (*Jér.*, I, 6). Jérémie dit à Dieu autrefois qu'il ne savait parler non plus qu'un enfant, dans la commission qu'il lui voulait donner de prêcher à son peuple; et l'âme dans la contemplation des grandeurs de Dieu étant moins qu'un enfant pour former aucune opération en sa présence, elle n'a qu'un simple silence pour les reconnaître et les adorer. Elle l'a fait, comme vous l'avez vu, et par l'épanchement d'elle-même, et par une secrète chute qui la perdait dans le fond de son être : c'étaient là des opérations. Mais maintenant, toute opération distincte venant à cesser, il ne lui reste plus que le silence pour adorer son Dieu : où vous remarquerez, Theonée, que ce silence adorant se peut appeler une opération substantielle de l'âme; elle opère par les actes qui sont des accidents distingués d'elle-même, mais aussi elle opère substantiellement, c'est-à-dire que c'est la substance qui adore, non pas par des actes bien formels qu'elle produit, mais par le pur silence où elle se réduit. Et cette manière sans mot dire en dit plus à Dieu que ne feraient pas les actes les mieux conçus, autant que la substance est beaucoup plus noble que ne sont pas les accidents. Que votre âme donc adore souvent Dieu en silence, puisqu'il est infiniment au-dessus de toutes les conceptions et confessez par là ce qu'il est et ce que vous êtes : le silence de votre âme étant encore comme une espèce de retour dans son néant, d'où elle semble se tirer par son opération qui est si essentielle à sa nature.

Vous pourriez maintenant vous persuader avec beaucoup d'autres, Theonée, que, pour savoir la manière d'adorer Dieu intérieurement et en esprit, vous seriez du nombre de ses véritables adorateurs ; désabusez-vous-en bien fort, et ne vous laissez pas surprendre avec eux de cette illusion, car le véritable adorateur doit adorer en vérité et en pratique, dit Notre-Seigneur, aussi bien qu'en esprit. Il s'en voit tant qui font toutes ces belles opérations intérieures qui ne coûtent rien à la nature et qui la flattent même d'une douce et secrète complaisance que l'on est quelque chose; mais où en voit-on beaucoup qui veulent adorer, comme aimer, à leurs dépens? C'est de ces adorateurs, Theonée, dont je veux que vous soyez et que, si vous savez adorer Dieu par les profonds anéantissements de votre âme dans l'intérieur, vous le sachiez encore davantage par tous les états souffrants où elle peut être réduite intérieurement.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Les directives spirituelles de l'Église

I. — La prière pour le monde

Le Souverain Pontife, on le sait, répondant aux vœux du Sacré-Collège, a donné à l'Église le mot d'ordre de prier. Tous les lecteurs de *La Vie Spirituelle* — les Communautés religieuses surtout — entendront cet appel : personne ne peut refuser son concours à cette croisade de prières. Avec une surhumaine clairvoyance, le Chef de la catholicité met en ce recours à Dieu son suprême espoir ; il ne voit pas d'autre moyen de salut « au sein de tant d'incertitudes, au milieu de tant de défiances, de tels contrastes, de tant de vaines tentatives » — et par trois fois, comme le Christ dit à Pierre de paître ses agneaux, à l'heure où le péril devient si angoissant, Pierre nous demande de prier :

> Que peut-on faire en effet, que reste-t-il à faire, mais que doivent faire encore tous ceux qui ont le désir du bien, le désir de la paix, le désir de la concorde générale et du bonheur de toute la famille humaine ?... Prier. Et quelle est la seconde chose qu'il reste à faire ? Prier. Et la troisième ? Prier encore.
>
> En un mot c'est proprement ce que demandait le divin Rédempteur, Maître avant d'être Rédempteur : *Il faut toujours prier, sans jamais se lasser.* Et c'est là ce que fait le Saint-Père, et ce qu'il veut continuer de faire, ce qu'il de-

mande à tous de faire, avec une persévérance inlassable, car il lui paraît que désormais les hommes ont dit trop de paroles et trop vaines. (*O. R.*, 24-XII-33.)

Le Pape prie pour le monde, pour la paix du monde, pour que soit dissipée cette atmosphère de défiance, d'hypocrisie qui étouffe le monde. Pour qu'une grâce de Dieu renouvelle la face des choses. Il prie sans jamais se lasser, lui que tant de travaux écrasent; il ne veut point s'arrêter en sa sublime tâche, lui que tant de problèmes sollicitent ! Voilà le mot d'ordre, voilà l'exemple ! La prière, loin d'arrêter notre zèle, le décuplera, et si le Pape nous demande de prier, il nous invite de façon aussi pressante à l'action.

II. — La mission des jeunes dans l'Action catholique

Plusieurs audiences accordées récemment à divers groupes d'étudiants lui ont permis d'exprimer tout l'amour qu'il leur porte et la place qu'il leur réserve dans le vaste champ de cette Action catholique.

Tout d'abord il aime les jeunes, il a confiance en eux : « Nous avons le droit de compter sur cette jeunesse », a-t-il notamment déclaré. Pourquoi le Chef de l'Église compte-t-il sur la jeunesse, sur la jeunesse étudiante principalement ? — Elle porte en elle l'avenir :

non pas un avenir quelconque, mais un avenir de lumière, de commandement, de direction, parce qu'elle s'enrichit dans ses études de la lumière de la vérité et de la science, et que précisément là doit venir le commandement, où cette lumière est plus abondante. (*O. R.*, 29-XII-33.)

L'Église fonde son espoir dans une jeunesse assez éclairée pour diriger demain les masses, assez généreuse pour ne point rester prisonnière de son individualisme et pour faire servir sa science au bien public. Son premier devoir

est donc de s'instruire. Et sans doute nul n'en ignore. Mais le Souverain Pontife tient à redire combien ce devoir est grand à l'heure actuelle, combien le monde a besoin de chefs qui soient chrétiens jusque dans le tréfonds de leur intelligence. Si l'Apôtre stigmatise l'« inexcusable » ignorance des païens qui, élevés en dehors du christianisme, n'ont pas eu souci de s'en instruire, quel sera le reproche du Seigneur à ces étudiants, « élevés par grâce singulière de Dieu dans les écoles où s'apprennent les choses célestes », « s'ils ne s'appliquent pas à leur culture religieuse *au moins dans cette proportion où ils se livrent aux autres études* » (*O. R.*, 30-XII-33). Le monde a singulièrement besoin d'une culture chrétienne, car, pour le dire avec Mauriac, il sait, aujourd'hui, « que la crise qu'il subit est d'ordre métaphysique » :

> Ce n'est pas parce que « ça ne les intéresse plus » que les jeunes parlementaires de gauche affectent de renoncer à la lutte contre le catholicisme, mais parce que personne n'ose plus toucher ouvertement à ce qui subsiste de vie spirituelle. Qui oserait combler les puits dans un désert ? Tous les hommes de bon vouloir sentent aujourd'hui qu'il faut au contraire délivrer les sources ; tous, ils ont pris conscience de cette nécessité (1).

Et plus que d'une culture chrétienne nous avons besoin de sainteté, mais le principe en est dans la lumière de Dieu, et tous les chrétiens, les étudiants catholiques surtout, ont le devoir d'ouvrir au monde les sources de cette lumière.

Ces divines sources, le Seigneur lui-même nous les prépare « dans les actes solennels de l'Église » :

> C'est là que la Providence alimente et maintient le divin magistère confié par Jésus à son Église ; là sont édictées les normes sages pour une vie vraie, riche des biens véritables, digne de Dieu ; là se trouve sans cesse exposée et enseignée la vérité qu'il faut précisément adap-

(1) « Un an de grâce », *Écho de Paris*, 6-I-34.

ter aux présentes conditions du monde. Les Encycliques et les autres documents plus solennels et importants qui concernent spécialement les questions les plus graves de ce temps disent tout ce qu'il convient de penser et de faire au profit de la foi, de la moralité, des questions sociales, de toute la vie, individuelle, familiale, et des nations. L'étude attentive d'enseignements aussi élevés, de ces paroles de vérité, ne pourra point ne pas s'avérer souverainement profitable. (*O. R.*, 30-XII-33.)

Le souci constant de l'Église, et particulièrement de S. S. Pie XI, est en effet de donner aux militants catholiques les mots d'ordre les plus adaptés au réel (1). Rien ne saurait mieux convenir aux goûts et à la mission même des jeunes, qui portent en eux l'avenir et doivent dès maintenant le préparer.

Mais dans quel sens encore les étudiants catholiques doivent-ils pousser leurs études religieuses? Quel sera l'esprit de leur culture chrétienne? Le Souverain Pontife eut l'occasion de le dire aux jeunes universitaires, membres de l'Action catholique italienne, reçus en audience le 22 décembre dernier (2). Il les loua notamment de leur goût pour la philosophie chrétienne (à la « Semaine » d'études qui les avait réunis à Rome le P. Boyer leur avait fait précisément un cours de philosophie) ; il leur recommanda l'idéal d'une vie intérieure adéquate aux exigences de l'heure présente ; il les voulait voir

décidés à rendre cette vie toujours plus consciente, tou-

(1) Un exemple. On a demandé récemment au Saint-Siège ce qu'il faut penser de la stérilisation. On sait toute l'actualité que donne à cette question le projet de loi allemand. On trouvera la réponse dans des documents antérieurs de quelques mois à la crise de conscience provoquée par ce conflit politique, social et religieux. Et c'est avec une légitime satisfaction que le Souverain Pontife souligna cette prévoyance de l'Église devant tout le Sacré-Collège, le 23 décembre dernier : il citait notamment, outre le Décret du Saint-Office, qui est de 1931, l'Encyclique *Casti Connubii*, qui remonte à 1930.

(2) Voir *O. R.*, 24-XII-33.

jours plus proche des besoins de l'intelligence, de l'âme et de l'esprit, et toujours plus active et féconde en fruits d'honneur et de sainteté.

Il bénissait encore ces études entreprises dans un esprit d'apostolat, avec le souci des responsabilités qui pèsent sur la jeunesse actuelle, et qui la préparent à la vie,

non pas à une vie banale, mais à une vie envisagée dans ses manifestations les plus importantes et les plus hautes, orientée dans le sens chrétien, capable de diriger plus tard la vie sociale et la vie publique.

Il exaltait enfin ce christianisme

à partir duquel tout doit être chrétien en nous : la pensée, les études, les travaux plus modestes et apparemment moins proches d'un contenu religieux. Telle est l'âme chrétienne, telle la vie chrétienne d'un être élevé par la Rédemption jusqu'à l'ordre surnaturel.

Le Saint-Père demande, en outre, aux jeunes d'entrer loyalement dans l'esprit et la discipline de l'Action catholique. Exprimant ce vœu, le 28 décembre dernier, à un groupe d'étudiants et d'universitaires d'Amérique latine, il l'adressait ainsi à tous les jeunes qui veulent militer avec l'Église pour le salut des âmes et pour un avenir meilleur de l'humanité. On n'oublie pas le labeur accompli, mais l'œuvre est immense qu'il faut encore entreprendre, en premier lieu sur le terrain de *l'Action catholique universitaire*. L'Église ne se lassera jamais de recommander aux étudiants tout ce qui peut contribuer à la « bonne, solide, disciplinée et sage organisation » des forces jeunes, qui rendront plus efficace l'Action catholique :

Sans aucun doute les activités individuelles peuvent beaucoup (1), et personne ne veut leur faire obstacle, moins

(1) Un autre exemple encore, que nous empruntons à Mgr Feltin : « Dans une tournée pastorale, cet été, j'ai rencontré une paroisse

encore les enchaîner. Mais il est sûr que le plein succès viendra seulement d'une bonne organisation bien disciplinée ; par leur agissante coordination seulement les forces de chacun forment un tout capable de produire des effets grands et durables. (*O. R.*, 30-XII-33.)

A cette occasion un point fut rappelé, « de la plus haute importance » : il ne suffit pas d'organiser auprès de chaque Université de tels centres de vie et d'action catholique,

mais on doit les multiplier dans tous les collèges et dans toutes les maisons d'instruction et d'éducation religieuse — là précisément où l'on doit promouvoir, cultiver, mettre en train et préparer l'Action catholique en vue des ultérieures participations aux organisations supérieures. (*O. R.*, *ibid.*)

Quelle vitalité magnifique un tel mot d'ordre peut donner à nos écoles et collèges, s'il est bien obéi ! Quelle impulsion de toute une jeunesse vers une vie chrétienne heureuse s'ensuivra ! Vers cette sainteté « éparse dans le monde », tant d'âmes aspirent qui sont égarées et qui cherchent le « saint » qui pourrait la leur révéler. « Beaucoup d'hommes qui avaient résisté à tous les raisonnements, écrit encore Mauriac, peut-être même à tous les appels intérieurs, ont été inondés de lumière par ce qu'ils ont découvert dans une âme prédestinée : le Christ leur est apparu dans la vie immolée d'un camarade, ils ont vu en lui, ils ont entendu, ils ont touché la vérité vivante »

de 230 habitants privée de curé résidant depuis de longues années et j'ai trouvé à l'église, comme fidèles venus pour cette visite : trois femmes de 70 à 80 ans; vingt-cinq jeunes gens environ et autant de jeunes filles, avec les enfants; mais personne de 40 à 50 ans. Or ceci est dû à un jeune homme de 28 ans, cultivateur, qui depuis 4 ou 5 ans, a compris l'Action catholique; il a étudié, organisé chez lui un cercle d'études, profité des études par correspondance et exercé une influence sur ses camarades. Marié depuis 3 ans, sa jeune femme agit de même sur les jeunes filles... » (*La Vie catholique*, 23-XII-33.

(*Ibid.*). Vers cet idéal de sainteté active et rayonnante l'Église ne cesse d'appeler ses enfants : quelle grâce de s'y *sentir* appelé et d'y répondre !

III. — Le mouvement jociste

Parmi ces œuvres de jeunesse dont l'essor réjouit l'Église, il faut certainement mettre au premier rang le mouvement jociste. Le cardinal Verdier, par une lettre récente, vient de le confirmer et de l'encourager dans ses méthodes d'apostolat, de la façon la plus formelle. Il loue particulièrement le « magnifique effort » accompli pendant ces derniers mois de vacances « pour la formation de journées de cadres » : 3500 jeunes apôtres ont reçu de leurs aumôniers et de leurs dirigeants une impulsion vigoureuse, « se sont pénétrés plus à fond des principes de la vie intérieure et de la doctrine sociale chrétienne », en vue de l'action catholique dans les milieux du travail. 800 aumôniers ont pris part à ces travaux et ont confronté leurs expériences et leurs méthodes, en vue d'une coordination plus parfaite.

> Quel beau travail ! s'écrie le Cardinal. Voilà donc des centaines de bons ouvriers du Bon Dieu, prêtres, jeunes ouvriers et jeunes ouvrières, qui, dans la prière et l'étude, se sont préparés à mieux pénétrer de vie chrétienne leur devoir professionnel.
>
> Chrétiens convaincus, ouvriers parfaits, unissant dans leur travail la compétence professionnelle à l'élévation morale, voilà ce que doivent être, et ce que veulent être nos chers jocistes. Leur apostolat doit être professionnel, si l'on peut ainsi parler. C'est dans le milieu du travail que leur vie chrétienne doit s'épanouir; c'est dans le milieu ouvrier que le jeune jociste est vraiment *jociste*.
>
> Ne pas séparer son devoir d'état et sa vie intérieure, puiser dans le travail lui-même le secret d'une plus belle vie chrétienne, et demander à sa vie chrétienne de rendre le travail toujours plus parfait, s'assurer en un mot la double

compétence chrétienne et professionnelle, voilà tout le jocisme ! Mais si cela est, qui n'aimerait cet effort si généreux et si plein de promesses ? (*La Semaine religieuse* de Paris, 16-XII-33.)

Le mouvement jociste certes grandit à côté d'autres organisations qui ne portent pas moins d'espérances : J.A.C., J.E.C., J.C., scoutisme, équipes sociales... « Tous ces mouvements, déclarait dernièrement Mgr Feltin, sont excellents : ils constituent une force pour notre action diocésaine et lui viennent en aide par les directions générales qu'ils donnent et les revues qu'ils publient ; ils évitent les petites chapelles fermées et développent le sens catholique ; ils ne nuisent pas à l'autonomie diocésaine. Ces mouvements nationaux sont nombreux... Je les accepte avec largeur de vues, car on ne peut pas mettre tout le monde dans le même cadre ; les besoins des individus sont différents et certaines méthodes réussissent mieux avec certains caractères » (*La Vie catholique*, 23-XII-33). Mais si tous ces mouvements ont leur importance et leur nécessité, il faut bien reconnaître avec le cardinal Verdier qu'il n'est pas d'œuvre plus urgente, ni plus chrétienne évidemment, que de « pénétrer dans la masse ouvrière pour y ramener le Christ et ainsi mieux assurer le bonheur de tous », et nous ne pouvons que faire nôtre son vœu : « Puissent toutes les paroisses ouvrières recevoir ce précieux bienfait ! »

fr. Étienne Lajeunie, O. P.

Le mouvement liturgique de Klosterneuburg

Dans la banlieue immédiate de Vienne il est un coin que les estivants connaissent bien : c'est Klosterneuburg, célèbre par ses bains et son petit vin blanc. C'est aussi une fête annuelle pour les étudiants que de se laisser glisser joyeusement le long d'un énorme tonneau centenaire qui contient 1500 hectolitres et qui porte, paraît-il, bonheur pour toute une année. Des touristes plus sérieux accordent une attention particulière à l'abbaye des Augustins, superbe monument roman richement décoré, meublé, remanié à l'époque baroque et qui contient entre autres merveilles « l'autel de Verdun », un superbe triptyque en cuivre émaillé du début du XII[e] siècle. Mais peu de passants se doutent que cette abbaye tranquille est l'origine d'un mouvement extrêmement important dont l'Église autrichienne et de nombreux diocèses allemands reçoivent un indiscutable renouveau liturgique.

Ce qui frappe tout d'abord dans le mouvement de Klosterneuburg, c'est la solidité de l'organisation. A la base, une société générale d'éditions : « *Volksliturgisches Apostolat, Klosterneuburg bei Wien* » (1), qui est à la fois l'organe financier et administratif. Appuyée sur cette société, une belle revue, *Bible et Liturgie*, une remarquable collection des offices de chaque semaine, « *Vis avec l'Église* », plusieurs séries de textes saints et de manuels, de nombreuses éditions d'images liturgiques et d'objets du culte.

Le but de cette société est, comme son nom l'indique, l'*Apostolat du peuple par la liturgie*. Comment les Pères de Klosterneuburg entendent-ils cet apostolat ? C'est ce que nous apprend par exemple le numéro de « *Bibel und Liturgie* »

(1) Pour tous renseignements complémentaires nos lecteurs pourront écrire à cette adresse.

du 20 juin 1933, qui définit dans son leader : « *Le Programme minimum du mouvement liturgique pour le peuple.* »

Il y a, nous dit-on, deux façons de s'occuper de la liturgie, toutes les deux d'ailleurs bonnes et nécessaires. La première consiste à prendre la liturgie en elle-même, à en étudier les origines, le symbolisme, à rechercher la pureté absolue des textes et des rites : c'est l'objet que poursuivent de nombreuses communautés, en particulier bénédictines. La seconde consiste à ramener dans le peuple le sens de la liturgie et à permettre ainsi de mieux vivre la vie de l'Église en comprenant le sens des cérémonies et en y captant des sources profondes de prière authentique. Le mouvement de Klosterneuburg ne s'occupe que du second point : il peut cependant réclamer certaines réformes du sens liturgique chez les ecclésiastiques, pour purifier et augmenter à travers eux ce même sens chez leurs ouailles.

A. — Le premier point du programme vise la restitution de *la messe* à sa véritable place et dans son véritable sens : *un sacrifice offert par la communauté*, et *un banquet sacrificiel* (Gemeinschaftsopfer und Opfermahl). C'est seulement dans ces conditions que la messe peut devenir le point central de la vie religieuse et du progrès spirituel : d'où les remarques suivantes :

1° La messe n'est un acte de la communauté que si l'ensemble des fidèles participe directement à la liturgie, ce qu'il peut faire sous trois formes différentes : en répondant à la messe, en la chantant, en la psalmodiant. La première forme, la plus humble, est immédiatement réalisable dans chaque paroisse; les deux autres demandent, au contraire, des progrès considérables dans le sens liturgique et des études de chant assez poussées.

2° La communion doit être distribuée pendant la messe, la communion en dehors de la messe devant se justifier par des raisons graves (1). En outre, il faut habituer les fidèles à considérer leur communion comme une participation à la messe.

3° Les prêtres doivent s'abstenir de toute messe de *Re-*

(1) Dans beaucoup d'églises autrichiennes, on donne la communion avant et après la messe, et non pas pendant.

quiem les dimanches et jours de fête. Les fidèles ont droit à la messe du jour. Celle-ci doit être dite autant que possible dans la couleur stipulée.

4° Pendant la messe, basse ou chantée, il convient de supprimer les prières non liturgiques et en particulier les insupportables morceaux de concert vocal : supprimer aussi l'usage du chapelet pendant les offices, qui détourne le fidèle de la participation active au sacrifice.

B. — Le second point du programme vise *la rénovation du sens sacramentel.* Tandis que les fidèles pratiquent fréquemment, parfois avec un trop vif plaisir, la confession, ils reçoivent mal, et dans un esprit insuffisamment chrétien, les autres sacrements. Le baptême, qui se confère encore sinon dans les maisons du moins à la sacristie, doit être administré à l'église avec toute la pompe désirable : la vie spirituelle doit souvent mettre en évidence la dignité de baptisé et viser à entretenir les grâces du baptême. La confirmation, trop souvent négligée, doit être étendue à tous les chrétiens : les évêques devront autant que possible l'administrer par paroisses au cours de leurs tournées pastorales. L'extrême-onction doit devenir une pratique plus courante. Il faut entretenir les fidèles des grâces attachées à ce sacrement, les mettre en état de le désirer, les habituer à avoir dans leur maison les objets nécessaires. Enfin le mariage doit perdre son caractère de cérémonie mondaine : la bénédiction solennelle doit autant que possible s'accompagner d'une véritable messe digne de ce nom.

C. — Le troisième point est le développement d'une *prédication directement inspirée par la liturgie.* « La prédication doit être autant que possible intégrée dans la messe, dont elle est partie essentielle. » La lecture de l'Évangile en langue vulgaire aux messes dominicales et solennelles est une pratique recommandable. Les ministres du culte feront bien, les veilles de dimanches et fêtes, d'expliquer aux fidèles le sens de la liturgie du lendemain.

Dans l'enseignement de la religion on doit porter un soin tout particulier à la formation liturgique de la jeunesse. Rendre les fêtes et les cérémonies compréhensibles aux enfants doit être un but ordinaire de la catéchèse. L'année

liturgique est en effet un catéchisme vivant qui ramène toujours à l'esprit le dogme, la morale et la Bible.

D. — Il faut remettre en honneur *les cérémonies de l'après-midi*, le chant des psaumes, les complies, la lecture de la Bible. La piété moderne doit comprendre une heure d'études bibliques et de liturgie, autant que possible en commun, en dehors de l'église.

E. — Il faut reformer des « *familles paroissiales* » bien vivantes. Au lieu de favoriser les organisations divergentes et mécanisantes, le clergé doit chercher à reconstituer organiquement la famille paroissiale. Le curé est le chef de cette famille, la paroisse est elle-même une première réalisation du Corps mystique. Pour reformer cette vie de communauté, il serait bon que la paroisse possédât une salle où, au lieu de jouer de mauvaises pièces, on se livrât en commun au travail chrétien : lecture de la Bible, heures liturgiques, préparation aux cérémonies et exercice d'une charité concrète envers ses frères les plus proches. D'ailleurs, quand les paroisses seront devenues de véritables tabernacles de la vie chrétienne, elles se transformeront naturellement en centres de vie liturgique.

F. — *Dignité du sanctuaire.* L'église, foyer principal de la famille paroissiale, saint théâtre du drame liturgique, doit être tenue dignement et conformément à sa destination. Elle n'est pas un musée de tableaux, statues et objets de dévotion, elle n'est pas destinée à entretenir des hécatombes de cierges devant les images des saints. Tout doit contribuer, au contraire, à mettre en relief l'autel, qui est le lieu du sacrifice et le centre de la communion liturgique.

G. — *Développement du chant d'église.* Le chant de l'assistance est un des moyens les plus efficaces de la faire participer activement aux saints mystères. Dans chaque paroisse on peut commencer par constituer une schola qui pendant la messe, située entre l'autel et le peuple, les réunit l'un à l'autre. Dans les villes importantes on peut former des cours de chant grégorien et d'orgue.

En conclusion il faut donner à la piété une *attitude nette-*

ment objective et théocentrique. Seule la liturgie y parviendra au bout de longues années d'efforts, à condition que le clergé lui fasse une place suffisante dans ses préoccupations, au lieu de se laisser absorber par la multiplicité des directions individuelles. La vie liturgique bien entendue donne à l'âme un sain équilibre et le sentiment de sa juste place devant Dieu.

*
* *

On voit que le programme du mouvement « *volkslitur-gisch* » ne manque ni d'ampleur ni de consistance. Mais, dira-t-on, si ces vœux sont pour la plupart fort opportuns, ne sont-ils pas condamnés à rester platoniques ? Comment secouer en effet la double inertie du clergé et des fidèles, et les intéresser à cette activité liturgique pour laquelle ils ne manifestent généralement aucune curiosité naturelle ? C'est aux réalisations pratiques que se mesure la fécondité d'un mouvement.

Scepticisme qui justement se trouve confondu par le fait même. Entrez dans mainte église de l'archidiocèse de Vienne : on vous offrira à la porte ou à la sacristie un petit livret modeste, mais très remarquablement présenté, et qui porte le titre prometteur : *Lebe mit der Kirche :* Vis avec le Christ. Pour 10 groschen (25 centimes) vous aurez tout d'abord, en piqûre détachable de 16 pages, la messe du jour, en caractères rouges et noirs, très lisibles et typographiquement parfaits : toutes les prières sont en allemand, les textes principaux en latin également. Mais cette piqûre est intercalée dans une véritable petite revue de même format (10 cm. × 14) mais de volume double (32 pages y compris la couverture). C'est le commentaire de cette semaine liturgique. Il change chaque année, l'on en est à la cinquième série.

Prenons par exemple la messe du 3e dimanche de Carême de cette année. Le livret comprend d'abord une méditation de 6 pages appropriée à l'évangile du jour et dégageant le sens principal de l'office : « *L'homme fort, et le plus fort.* » C'est un commentaire à la fois solide, concret et intuitif. Il est construit autour de cette idée simple : « Dieu est le plus fort, il aura raison du démon. » Ce combat entre Dieu et le démon reçoit une triple application. D'abord, dans l'ancienne Église, la lutte entre les idoles païennes et le christia-

nisme naissant. Ensuite dans l'âme même du chrétien entre les passions et la grâce de Dieu : qui se livre aux premiers est dépossédé de l'héritage céleste [cf. l'épître], qui se soumet à la grâce est compris dans la victoire de Jésus. Enfin le démon est puissant dans le monde actuel : l'immoralité publique, les haines nationales, les misères temporelles et spirituelles attestent son règne : mais si les catholiques tiennent bon dans un dernier carré, s'ils n'abandonnent point la foi dans leur principe et dans leur chef, ils auront là aussi part à la victoire du Christ dans l'éternel combat.

Vient ensuite l'ordre des offices de la semaine, assez détaillé (2 pages), avec indication de la couleur des ornements, et les principales mentions liturgiques : non seulement les particularités de l'office, mais encore son caractère : par exemple pour le 20 mars, fête de saint Joseph, l'Église exalte dans le père nourricier du Christ les vertus de pauvreté et d'obéissance.

Suit une évocation de l'ancienne liturgie romaine du V^e^ siècle : la station à Saint-Laurent-hors-les-murs, avec le détail du cortège et les exhortations du pape. Cette cérémonie explique davantage la présence de cette messe à cette place du cycle liturgique : la messe évoque, à travers le combat du Carême, la victoire de Pâques !

Une image commentée tend à rappeler visuellement le caractère de la messe du dimanche. D'un côté un nuage noir et une tour, de l'autre le Christ en roi de gloire rayonnant au-dessus de l'autel ; entre les deux, des hommes marchent, une lampe allumée à la main. La tour rappelle la puissance du démon [évangile], la scène entière, la fin de l'épître : « Car vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. Marchez comme des enfants de lumière. » Le commentaire, minutieux, simple et progressif (3 pages), explique comment les oraisons se rattachent naturellement à l'idée centrale de la liturgie.

Suit une courte admonition (3 pages) sous le titre suivant : « Combats-tu le Diable ? » C'est d'abord l'exposé très vivant et rigoureusement historique du baptême des Saxons par saint Fulda, et la triple adjuration qui leur est faite de renoncer au démon et de le considérer dorénavant comme l'ennemi. Par leur acceptation ils ont engagé le peuple allemand tout entier : d'ailleurs chaque baptisé a promis de

lutter contre Satan. Sommes-nous fidèles aux promesses de notre baptême?

Vient ensuite une lecture de l'Évangile, le sermon sur le lac (Matthieu, XIII; Marc, IV, 1-34; Luc, VIII, 4-18), commentée à la fois dans le sens historique et dans le sens spirituel (4 pages). Puis deux courts portraits de saints, la reine Mathilde et le bienheureux Nicolas de Flue (4 pages).

Enfin une dernière étude liturgique sur les principaux offices de la semaine. Celui du lundi l'amène à raconter tout au long l'histoire de Naaman [épître et évangile], général du roi de Syrie, guéri de la lèpre par Élisée et les eaux du Jourdain : Naaman figure tous les païens que l'Église guérit de la lèpre du péché par l'eau du baptême. Celui du mercredi est consacré aux commandements de la Loi : dans l'ancienne Église on le révélait ce jour-là aux catéchumènes. L'épître nous enseigne la majesté terrible de Dieu et la crainte respectueuse que nous devons avoir de ses enseignements; l'évangile nous apprend à les révérer non seulement des lèvres, mais du cœur. La messe du jeudi n'a pas le caractère habituel d'une messe de pénitence, la Mi-Carême étant considérée par l'Église comme une juste détente. L'office du samedi est tout entier dominé par l'idée du baptême : l'épître nous montre Moïse faisant jaillir du rocher une source d'eau vive pour y désaltérer tout son peuple, l'évangile promet aux fidèles cette eau vivifiante dont Jésus entretient la Samaritaine auprès du puits de Jacob; veillons à ne pas perdre les grâces lustrales du baptême.

Voilà donc tout ce que, grâce à Klosterneuburg, un fidèle de langue allemande peut se procurer pour 25 centimes — disons-le nettement : de quoi nourrir sa vie chrétienne pendant une semaine, de quoi prendre de bonnes habitudes de méditation concrète, de sens liturgique et d'amour des saints livres.

Quant au clergé, s'il a profit à lire ces opuscules et à s'en inspirer, il tirera surtout son fruit de la lecture de *Bibel und Liturgie*, qui lui donnera des textes patristiques importants, des conseils liturgiques, des commentaires plus savants, une chronique du mouvement liturgique, des livres de religion, sans compter de remarquables articles de fond où se précisent le but du mouvement et sa doctrine. C'est en quelque sorte « *le livre du maître* » à côté du livret pour simples fidèles que constitue *Lebe mit der Kirche*. Notons ce-

pendant que la revue, comme le livret, est rédigée dans une langue simple, claire, concrète, populaire, dont sont également bannis l'appareil pédantesque de certains volumes de science religieuse et la fade niaiserie de maintes publications édifiantes. Au fond, tout citoyen qui lit son journal peut ouvrir ces pages et y trouver intérêt. Il y a là, évidemment, un exemple à méditer.

Pour permettre au clergé de développer chez ses fidèles le sens liturgique, Klosterneuburg édite aussi de remarquables séries d'images. L'une d'elles reproduit les traits des principaux héros du cycle sanctoral, mais la plus importante a pour but l'illustration directe de la liturgie. Tantôt elles présentent à la vue les principaux symboles chrétiens : par exemple l'image sur l'immortalité (deux paons picorent une treille attachée au monogramme du Christ, lui-même ceint de la couronne de laurier) nous rappelle la victoire finale du Christ et le moyen de nous assurer l'éternité bienheureuse en nous abreuvant à l'Eucharistie. Tantôt elles représentent directement un texte liturgique. Voici par exemple une image conçue dans le meilleur style byzantin. En haut deux anges tiennent un médaillon où nous voyons le Christ en croix; en dessous une procession conduite par un ange nous montre les précurseurs symboliques, Abel et son agneau, Isaac et son fils, Melchisédech avec le pain et le vin. C'est la formule de l'oblation : « Supra quae propitio ac sereno vultu respicere digneris et accepta habere sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel et sacrificium patriarchae nostri Abrahae et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam. » Nul doute que les fidèles, en particulier des enfants habitués à ces images, ne prennent vite une conscience très supérieure du véritable sens de la messe et de toutes les valeurs de prière contenues dans la liturgie.

Cette éducation peut seule permettre la lecture fructueuse de certains livres saints, comme l'Apocalypse, dont le Dr. Jakob Schafer donne une édition avec commentaire, ornée de 25 de ces images explicatives dues au professeur Fugel (3 schillings = 9 fr.).

Ce n'est pas d'ailleurs la seule édition de Klosterneuburg. Il nous faut tout d'abord citer le magnifique « *Rituel des Laïques* » par Pius Parsch : un livre de prières autour de la vie liturgique appropriées aux circonstances de chaque

jour : « *le livre de la vie* » que tout catholique devrait posséder. Il faut y ajouter un grand nombre de textes liturgiques ou scripturaires, de morceaux de musique sacrée [la messe grégorienne en entier pour 50 centimes], un livre de « sermons liturgiques » et une douzaine de tracts sur les points les plus importants du programme indiqué. Si l'on pense que *Lebe mit der Kirche* paraît toutes les semaines, *Bibel und Liturgie* tous les mois, on se rend compte de l'activité intense du mouvement de Klosterneuburg.

Ce mouvement a naturellement une âme. Caché dans son monastère, le R. P. Pius Parsch, « Chorherr in Klosterneuburg », mène la vie orante et retirée d'un véritable moine augustin : il n'en est pas moins l'animateur de toute cette entreprise, et plus de la moitié des éditions sort de sa main. Ainsi apparaît-il clairement que le mouvement « liturgique populaire » et le mouvement « liturgique monacal » ne sont pas en opposition, mais que l'un procède très naturellement de l'autre. Admirons cependant la belle leçon des moines autrichiens qui ont si bien su associer leurs moindres frères en Jésus-Christ à leur splendide privilège de la prière liturgique.

PIERRE MESNARD.

A l'occasion du jubilé sacerdotal du Père Lagrange

Le jubilé sacerdotal du P. Lagrange vient d'attirer vers lui les regards de tous les catholiques : on songe avec une admiration pleine de gratitude à ce grand savant, à ce saint religieux, qui s'est fixé à Jérusalem pour y étudier la vérité et la répandre. Son influence est immense, et, comme elle est excellente, on la souhaiterait plus étendue encore et surtout plus profonde.

Dans les milieux scientifiques, son autorité est reconnue et incontestée, et cela tient en particulier à sa loyauté parfaite « pour toute vérité de tout ordre ». Combien de lettres n'a-t-il pas reçues venant d'esprits plus ou moins ébranlés par les attaques modernistes et qui le remerciaient de les avoir maintenus sur le roc inébranlable où tout homme prudent devrait bâtir ! Et s'il y eut parmi les catholiques quelques personnes qui lui ont fait grise mine, elles ont dû reconnaître qu'il fut toujours animé « d'une loyauté parfaite pour les vérités de la foi avant tout » : on n'a jamais trouvé en défaut la théologie de ce maître.

S'il m'était permis de parler de sa vie privée, je montrerais aisément quelle intensité de vie spirituelle et quelle perfection de vie morale protègent et animent le labeur de cet infatigable travailleur, qui porte avec tant de courage le poids de sa croix, et avec tant de simplicité le poids de sa gloire.

Je me bornerai, en rappelant quelques-unes des pages qu'il a écrites sur la vie spirituelle, à montrer le service immense qu'il nous rend en scrutant comme il le fait les saintes Écritures.

Voyez comment il discerne dans le développement humain de Jésus adolescent « quelque chose de l'influence de sa Mère ». Il écrit, dans *L'Évangile de Jésus-Christ*, page 51 :

Sa grâce, sa finesse exquise, sa douceur indulgente, n'appartiennent qu'à lui. Mais c'est bien par là que se distinguent ceux qui ont senti souvent leur cœur comme détrempé par la tendresse maternelle, leur esprit affiné par les causeries avec la femme vénérée et tendrement aimée qui se plaisait à les initier aux nuances les plus délicates de la vie.

Voici comment il commente l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe sur la Vierge-Mère : à partir de l'Évangile, dit-il,

la connaissance de Dieu, du Dieu d'Israël, se répandit dans le monde, et les adorateurs du seul vrai Dieu furent pour l'immense majorité les adorateurs du Dieu fait homme, de l'enfant fils de la Vierge. Ils affirmèrent, dès l'origine, que cet enfant était un descendant de la race de David et fournirent sa généalogie. Il se nomme Jésus et non point Emmanuel, mais il était en réalité Dieu avec nous, et par cela même le Sauveur. Il grandit dans l'obscurité jusqu'au jour où il parut comme une pure lumière aux populations simples et pauvres de la Galilée, annonçant le royaume de Dieu, dans lequel le bonheur est pour les humbles, pour ceux qui souffrent, pour ceux qui pleurent. L'onction de l'esprit répandit tant de grâce sur sa face qu'elle rayonne encore de sainteté et d'innocence, même au milieu des ténèbres dont on cherche à la voiler.

Dans le monde entier, la Vierge est associée au grand signe que Dieu a donné à la maison de David. C'est la Vierge byzantine, triste et majestueuse, avec une douceur compatissante; la Vierge espagnole, transfigurée et radieuse; la Vierge d'Angelico de Fiesole, consumée d'amour; la Vierge de Raphaël, aimable et gracieuse... Chaque peuple, chaque artiste a marqué sur ses traits sa conception de la beauté et de la bonté, et quand l'artiste a échoué, quand il n'a fait qu'une œuvre sans proportions, ni expression, ni couleur, l'âme du peuple a fait le reste, et il n'aime pas moins sa Vierge rustique que les chefs-d'œuvre des maîtres. Elle a son enfant dans ses bras, comme la fleur repose sur sa tige, et s'il y a parmi les hommes de douces joies, les plus intimes et les plus confiantes s'expriment encore par les paroles du prophète : « Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné, la souveraineté est sur son épaule. On le nommera Conseiller, Admirable, Dieu fort, Père éternel, Prince de paix! » Les âmes tentées d'abandonner le droit et la justice viennent chercher la force auprès de ce berceau : des milliers d'enfants pauvres sont recueillis et traités avec des soins maternels, parce que Jésus a été enfant. Si l'on pèche encore sur la terre, Dieu trouve dans le cœur des saints des compensations dont seul il connaît la valeur, et tous savent dans l'Église catholique que les plus beaux triomphes de l'Enfant, Père éternel, Prince de paix, auront lieu dans le ciel, quand le péché aura disparu de la montagne sainte.

Dès à présent, à ne consulter que les faits, il serait puéril de nier qu'il existe sur la terre un règne de Jésus-Christ (*Revue Biblique*, 1892, p. 496).

Ce règne éternel comporte la péripétie du jugement général. Isaïe, au VIII[e] siècle, l'a annoncée en créant pour cela le

genre littéraire qui aura plus tard tant de vogue et que l'on nomme « apocalyptique », à cause de l'Apocalypse de saint Jean. Le P. Lagrange nous dit de cette vision d'Isaïe :

Ce qui constitue le véritable enseignement divin, ce sont ces vérités sublimes qui font encore le fond de la religion chrétienne, et qui sont le lien nécessaire aux nations qui veulent vivre. La notion de la Providence, pour résoudre le problème du mal; la patience de Dieu qui n'épargne l'injustice que pour fournir aux justes l'épreuve qu'il exige de leur vertu; le jugement général qui rétablit la justice; la nécessité de la foi, devant ce douloureux problème, en un Dieu qui mène à leur terme les desseins les plus éloignés; et malgré le mérite de cette confiance, la gratuité du salut dont tout l'honneur revient à Dieu comme à l'auteur principal; la récompense de ceux qui ont cru et aimé, soupirant par le désir après le règne de Dieu; le châtiment des rebelles, même des puissances d'en haut; les justes admis à la table de Dieu, goûtant un bonheur ineffable à repasser les merveilles de sa bonté; le triomphe du Sauveur qui sèche les larmes de ses fidèles et anéantit la mort, consommé par la résurrection des corps : ces vérités sont trop hautes pour le temps, trop hautes pour Israël, trop hautes pour l'homme, et leur transcendance nous force à constater le fait de la révélation (*R. B.*, 1894, 230).

Est-il étonnant que des prêtres aient souvent exprimé le désir que les articles et recensions du P. Lagrange fussent réunis en un volume facile à consulter? J'en parlais au P. Vincent. Mais la chose semble aussi difficile que de couper les acajous des forêts tropicales : la production littéraire du P. Lagrange est prodigieusement vaste et disséminée.

Que du moins les théologiens et les prédicateurs ne laissent pas improductifs les arbres de cette forêt. Voici comment se termine un article sur la régénération et la filiation divine dans les mystères d'Eleusis :

L'essentiel est de s'entendre sur les concepts. Le sacrement des protestants n'agit pas par lui-même, ou, comme nous disons, *ex opere operato*. De cette manière l'initiation pourrait se nommer un sacrement, l'affiliation à une dénomination religieuse, qui donne droit soit à s'imputer la justice du Christ, soit à attendre le salut de la faveur des déesses. Mais le sacrement catholique n'agit pas seulement *ex opere operato*, ce que les païens croyaient de leurs rites magiques, c'est essentiellement un signe sensible institué par Jésus-Christ pour nous sanctifier. Ce principe sanctificateur, cette vie divine acquise par le baptisé, le païen ne pouvait même en avoir le soupçon (*R. B.*, 1929, 214).

Il montre aussi que, loin d'être les inspirateurs de l'Eucharistie, les mystères païens en sont les pires adversaires, dont saint Paul avait la plus grande horreur.

Je m'arrête. Il y a tant de choses nouvelles et tant de choses anciennes dans le trésor que le P. Lagrange ne cesse de constituer et de distribuer : la théologie dogmatique, morale et mystique lui doit beaucoup.

Il faut reconnaître que les nécessités de la lutte contre l'erreur l'ont obligé à consacrer beaucoup de ses forces à organiser et à mener de vigoureuses contre-offensives. Loisy, Couchoud, Turmel, Goguel, Guignebert, pour ne nommer que des compatriotes, ont pu constater que « la critique bien maniée sait réparer les incartades de la critique fantaisiste ». Ce faisant, elle voudrait rendre service non seulement aux spécialistes, mais à tous, même aux auteurs de ces systèmes.

Certains catholiques n'aiment pas s'aventurer dans la zone où se livrent les luttes pour ou contre la Bible. Volontiers ils prennent je ne sais quelle attitude fidéiste, qui prouve au fond que leur foi n'est pas très ferme : ils se disent que la vérité est chez nous, qu'elle triomphera tôt ou tard, et ils laissent beaucoup d'erreurs se répandre, ne sachant eux-mêmes comment les repousser.

Il est bien vrai que nos ennemis ne sont pas si dangereux qu'ils le pensent; il est encore plus vrai qu'ils sont loin de former une armée unique sur un front unique. La canonnade que l'on entend existe souvent entre tel et tel de leurs groupes, et nous regagnons du terrain simplement en profitant des vides qui se produisent ainsi dans le camp adverse. Harnack, Zahn, et beaucoup d'autres critiques, ont combattu pour la vérité catholique sans le vouloir. C'est le privilège de la vérité de pouvoir se grandir de toutes les vérités, quelle que soit leur provenance. Encore faut-il que cette vérité soit connue, aimée, servie.

Le P. Lagrange nous a déjà fourni beaucoup d'armes d'un acier bien trempé; ses projets anciens sont loin d'être tous réalisés, ses projets nouveaux sont pleins de promesses.

Aidons-le de nos prières, puisqu'il nous supplie de le recommander au Seigneur.

Fr. C. Lavergne, O. P.

Pour la lecture spirituelle

« Souffrance, école de vie »

Voici un petit livre tout nu, tout simple, d'où se dégage une poignante émotion. Rien de moins littéraire, même quand l'auteur s'y élève à une prose pleine de qualités. Un témoignage, au sens le plus véridique du terme.

Souffrance, école de vie (Spes) est bien, en effet, un témoignage, celui de seize ans de maladie. M^lle^ Suzanne Fouché nous y conte son histoire, cette immense aventure d'une âme enfermée dans un corps que la maladie torture. La coxalgie, sans cesse récidivante, la cloue depuis le seuil de son adolescence aux gouttières de Berck ou de Leysin. Combien en ai-je vus, lorsque je fus amené à faire des conférences devant eux, dans des sana, de ces malades de la tuberculose osseuse, immobilisés au grand air, prisonniers et cependant joyeux ! C'est une impression atroce, pour un être bien portant, que de traverser ces oasis de la douleur que sont les grandes stations de cure anti-tuberculeuse. On se croit dans un autre monde, un monde où les perspectives du temps et de l'espace sont radicalement changées. C'est dans cet univers-là que nous conduit M^lle^ Suzanne Fouché, avec sa simplicité, son sourire, son courage que rien n'abat.

Ce livre nous met au cœur d'un des plus graves problèmes : celui de l'incommunicabilité de la douleur. Quel que soit notre amour, il y a, dans la souffrance d'un être cher, un point de participation que nous ne dépassons jamais. Et, en sens inverse, celui qui possède cette douleur, ou qui est possédé par elle, se sait d'un monde différent et a tendance à se reclure. Il faut un immense effort de charité pour franchir ces barrières, effort double et qui ne vient pas seulement du côté du bien-portant.

Pour le malade, livrer sa douleur à autrui, lui permettre de la partager, c'est, au plus haut degré, participer à l'ordre de la charité. François Mauriac, qui a écrit quelques belles pages en préface au livre de Suzanne Fouché, a souligné l'importance de cette notation, que je trouve bouleversante :

« Aimons assez pour admettre parfois des témoins à nos agonies. » Ce n'est pas là la protestation digne d'un être qui a épuisé la coupe et sait les abîmes du cœur humain. C'est au contraire le cri d'amour le plus beau qu'une âme puisse jeter : mettre les autres êtres au cœur même de notre plus profonde détresse, pour qu'ils surmontent en eux l'appel de cette détresse... quoi de plus dramatique et de plus surhumain ?

On éprouve quelques scrupules à souligner la grandeur de l'âme qui, ici, se manifeste. Elle est si volontairement humble, et effacée... Il suffit de lire les prières qui achèvent ce livre pour comprendre dans quelles terres plongent leurs racines ces sentiments d'abnégation et de charité. Tel, ce mince ouvrage rend un son de grandeur dépouillée, qui passe toute littérature.

DANIEL-ROPS.

Vie et survie des Saints

Pèlerinages

1-2. A. Mabille de Poncheville, *Saint Martin de Tours* (Collection « Les Pèlerinages », Flammarion, Paris, 10 fr.). — Édouard Schneider, *Assise* (Même collection, 10 fr.). — Y. de Romain, *Le Soleil d'Assise* (Spes).

3. Charles Baussan, *Domremy* (Flammarion, 10 fr.). — Pierre Champion, *Jeanne d'Arc* (Flammarion, 3 fr. 75). — Franc-Nohain, *Images de saint Louis* (Flammarion, 3 fr. 95).

4. Robert Rumilly, *Sainte Anne de Beaupré* (Flammarion, 10 fr.).

1-2. — Deux pèlerinages, fameux entre tous : Assise et Tours; deux figures vénérables, si chères à l'âme chrétienne : saint François et saint Martin; deux pèlerins de talent : MM. Ed. Schneider et A. Mabille de Poncheville... qui n'est déjà tenté, sur ce simple énoncé, de s'offrir la joie de pareilles lectures ?

Impossible de détailler, ici, les richesses de ces deux volumes. Comme sous l'effet d'un pouvoir magique, des saints revivent leur vie prodigieuse ; des sanctuaires, des églises, des cathédrales se dressent et parlent leur langage ; des foules endormies se réveillent et s'ébranlent. Qu'on traverse, avec M. de Poncheville, la Picardie, l'Ile-de-France, la Beauce et la Touraine, pour placer pieusement ses pas dans ceux de saint Martin de Tours, hanté par son souvenir recherché et évoqué à chaque instant ; ou que l'on se souvienne de la vie du Poverello, de l'histoire d'Assise, de l'art italien dont — pour reprendre le mot de Renan — ce mendiant est le Père...,

dans les deux cas, c'est le passé qui monte, éclairé, coloré, sous l'action d'esprits cultivés préparés à souhait à leur tâche, et animés d'un profond amour.

Pèlerinages de caractère bien divers cependant. Avec M. Mabille de Poncheville nous partons d'Amiens à destination de Tours (à pied, le plus souvent) ; nous jalonnons notre itinéraire de noms de villes, de villages, de dates ; nous ramenons de voyage un carnet de route dont les réminiscences, les heureuses trouvailles du chemin, le fruit des conversations, font l'intérêt et le prix ; nous traitons d'un style nerveux, sobre, un sujet qui se renouvelle aux croisées des chemins. Avec M. Ed. Schneider, nous commençons par nous remettre en mémoire la vie de notre héros et de notre saint ; nous utilisons une documentation biographique, artistique, religieuse, de premier choix; nous vibrons pour notre plus grand bien à la moindre note poétique, au moindre geste artistique qu'a fait naître et qu'a inspiré François d'Assise. Notre chant s'achève sur « deux mots divins : *Pax et Bonum* » (p. 204).

Avec beaucoup moins de vigueur et de netteté que ces deux auteurs, avec beaucoup d'âme et de cœur cependant, Mme Y. de Romain a aussi chanté Assise. La Vie et l'œuvre du Poverello nous sont rappelées sous des symboles de lumière : Orient — lever du jour — le feu intérieur — rayonnement sur le monde..., tels sont les titres des chapitres. C'est que François d'Assise fut le bon Samaritain qui amena l'auteur à la Vérité. Aussi ce livre est-il une œuvre de gratitude et un chant de joie : « Un don fait par l'amour ne peut être un don de trop » (VIII).

3. — Retrouver Jeanne d'Arc et vivre mieux dans son intimité par le moyen du milieu où elle a vécu : tel est le propos de l'auteur. « Si l'on veut comprendre Jeanne, si l'on veut la connaître, il faut connaître Domremy ; prier dans l'église où elle fut baptisée, où elle a prié; entrer dans sa maison; se promener dans les chemins, dans les sentiers où elle a passé tant de fois, dans la prairie, au Bois-Chesnu, sur la colline de Bermont... » (p. 8). Et il est vrai que notre sainte nous devient ainsi plus proche, et que notre culte — si ce n'est déjà fait — progresse ainsi jusqu'à cette vénération sans mélange que lui vouent les hommes du XXe siècle.

A ce culte, M. P. Champion vient d'apporter une contribu-

tion des plus précieuses en publiant sa *Jeanne d'Arc*. Vivante, parce que, le plus souvent, c'est elle qui parle ; vraie, parce que l'auteur a traité son sujet avec toute sa compétence d'historien ; chrétienne et pieuse, car avec la science historique la piété trouve ici largement son compte. Des cartes fort belles, des illustrations de choix, permettent une lecture attrayante et instructive.

Mêmes qualités de présentation et même intérêt pour le petit livre de Franc-Nohain, *Images de saint Louis*. L'auteur ne fait que raconter des histoires, tracer des croquis — on devine avec quelle finesse et quel à-propos ! Et comme il arrive à nous rendre présent et aimable « le bon roi Louis » ! A noter que ces pages sont extraites du « Saint Louis » paru dans la collection « Les grands cœurs ».

4. — Histoire curieuse d'un culte qui passe la mer pour prendre racine en terre étrangère ; vie mouvementée d'une dévotion qui se développe prodigieusement et devient aussi populaire au Canada qu'en France ; livre sympathique et vivant comme les peuples — Bretons et Canadiens — unis dans le culte de sainte Anne, et qui nous révèle un aspect de leur histoire jusqu'ici ignoré, à notre connaissance, du public français.

Temps et visages

Tel est le titre d'une collection d'ouvrages en cours de publication chez Desclée De Brouwer et sous lequel nous rangeons les vies de certains saints, dont la physionomie nous semble plus particulièrement inséparable d'une époque.

1. Mgr Sagot du Vauroux, *Saint Paul* (Flammarion).
2. *Saint Benoît*, par Dom Cabrol (Lecoffre, Paris).
3. A. Garreau, *Albert le Grand* (Desclée De Brouwer, Paris).
4. Stan. Fumet, *Le Bienheureux Martin de Porrès* (Desclée De Brouwer, Paris, 10 fr.).

1. — La figure de saint Paul et le temps où il vivait : l'Église naissante, ne sont pas inconnus. Bien souvent ce sujet

a été envisagé par les talents les plus divers. Ce que se propose ici Mgr l'Évêque d'Agen, c'est de mettre à la portée des hommes et des femmes du monde — débarrassé de tout appareil scientifique — l'essentiel de la vie et de la mission de saint Paul, ainsi que son rôle dans la vie de l'Église. Du même coup, il dépeint avec netteté les origines du christianisme et fait ressortir l'opportunité de l'enseignement de l'Apôtre. L'auteur n'ambitionne pas d'autre fruit, ce faisant, que d'attirer ses lecteurs à une fréquentation plus assidue des « Actes des Apôtres » et des « Épîtres ». Or, parce que lui-même a donné l'exemple d'une grande fidélité à l'Écriture et qu'il a mis tout son talent à en faire soupçonner les richesses, il n'y a pas à douter qu'il n'atteigne le but. Son héros nous apparaît mieux qu'« un grand cœur », un grand saint, modèle d'intimité avec le Christ et d'apostolat débordant au service de son Église.

2. — Lorsque Dom Cabrol entreprend d'écrire un livre sur saint Benoît, il assume une difficile et lourde tâche : il n'a entre les mains que quelques chapitres des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand, dont il lui faut commencer par établir le sérieux, et la *Règle*, fameuse mais si bien faite, par ses archaïsmes et sa composition, pour décourager le grand nombre des lecteurs. C'est pourtant de ces textes, étudiés avec patience et amour, étoffés par une profonde érudition historique, que Dom Cabrol réussit à reconstituer la physionomie du grand Patriarche, celle de son œuvre et de son époque. Il faut l'en féliciter et souhaiter avec lui que saint Benoît, comme saint Jean Baptiste et saint Martin, recouvre dans notre culte la place qui lui revient ; que nous rapprenions à voir en lui « un lien entre nous et la haute antiquité chrétienne dont il a gardé l'esprit,... un grand réalisateur,... un ami de la beauté dans la maison de Dieu ».

3. — Du VIe siècle, nous voici au Moyen Age où, au dire du T. R. P. Mandonnet, Albert le Grand apparaît comme un géant. L'angoisse des esprits de son temps : adapter la science antique à la société chrétienne, qui l'a éprouvée comme lui ? Qui a mis au service de pareille cause cette ardeur, cette science, dont nous nous faisons difficilement idée ? *La Vie Spirituelle*, dans son numéro spécial et divers articles, a suf-

fisamment renseigné ses lecteurs pour que nous insistions ici sur cette magnifique figure de savant et de saint. Remarquons seulement que l'œuvre de M. Garreau, unanimement louée, est la meilleure étude que nous puissions offrir au public français par l'ampleur de son information, sa probité et le charme de sa présentation.

4. — Avec le *Bienheureux Martin de Porrès* de Stanislas Fumet, nous voici transportés à Lima, fin du XVI[e] siècle, début du XVII[e]. Ce livre, si agréablement édité, sera pour beaucoup une révélation et une belle leçon de spiritualité. Qu'ils sont rares ceux qui connaissaient jusqu'ici le nom même de Martin de Porrès ! Plus rares encore ceux qui ont pénétré dans l'âme du Bienheureux comme le fait et le permet M. Stanislas Fumet. Ce véritable prodige d'humilité et de charité, qu'est le B[x] Martin, nous apparaît ici en un relief saisissant. Cela est dû, sans doute, aux nombreux traits qui nous sont restés de cette vie; cela tient aussi à l'auteur qui a su reconstituer l'atmosphère surnaturelle, dans laquelle se mouvait l'âme du bienheureux, avec un rare bonheur.

Survie des Saints

Autour des canonisations

1. Bernard Latzarus, *Saint Gabriel*, Passioniste (Mignard, 38, rue St-Sulpice, Paris).
2. Henri Joly, *La Bienheureuse Mère Pelletier* (Lecoffre, Paris).
3. Chanoine Trochu, *La Bienheureuse Jeanne-Antide Thouret*, et *L'admirable vie du Curé d'Ars* (Vitte, 10, rue Jean-Bart, Paris).

1-2. — Deux livres qui s'imposaient. L'un depuis surtout que la fête de saint Gabriel a été étendue à l'Église universelle et insérée au calendrier de 1934; l'autre après les cérémonies de béatification de la fondatrice du Bon-Pasteur. Écrites par des écrivains de talent dont l'un, H. Joly, fondateur de la collection « Les Saints », est décédé, ils répondent

tout ensemble aux exigences de la piété des fidèles, de la science historique et de l'art littéraire. C'est en dire l'intérêt et le charme.

3. — Sur la Bienheureuse Jeanne-Antide Thouret, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Besançon et de Naples, M. le chanoine Trochu a écrit des pages vivantes et d'un intérêt palpitant. Impossible de résumer ce livre : il n'est que d'en entreprendre seulement la lecture pour se laisser captiver. L'on sait que M. le chanoine Trochu est aussi l'auteur très estimé de plusieurs études sur le Curé d'Ars, études qui font actuellement autorité et qui développent puissamment le culte, déjà si grand, envers le saint Curé. Le livre que nous citons ici est une édition abrégée d'un volume plus important sur le même sujet. Il est destiné à faciliter et à diffuser plus sûrement et avec autant d'attraits que les précédents la biographie de ce saint.

Résurrection du passé

1. Abbé Jean Brierre, *Vie de sainte Marie-Madeleine* (Lethielleux, 1933, 12 fr.).
2. Abbé F. Boulard, *Saint Gilles* (Pierre Leroy éditeur, Rambouillet, 10 fr.).

1. — Sainte Marie-Madeleine a eu de nombreux biographes, et les questions de l'unité de la sainte, ainsi que sa venue en Provence, ont été l'objet de maintes études ou discussions. Ce sont ces biographies et ces études que l'auteur a reprises afin de les mettre à la portée du public qui veut se faire sur la vie et l'activité de sainte Marie-Madeleine une opinion et un culte fondés. A noter ici l'utilisation de certains documents auxquels nous n'étions pas accoutumés : Raban Maur et les textes talmudiques touchant la sainte, traduits de l'hébreu en français pour la première fois. Étude sérieuse, bien documentée et bien adaptée au grand public.

2. — C'est aussi pour restaurer un culte fort ancien que M. Boulard a écrit la vie de saint Gilles. Un esprit critique de bon aloi, d'excellents aperçus sur le culte du saint dans le passé et tel qu'il survit dans la Confrérie établie à Bainville-

le-Gaillard, semblent bien épuiser le sujet, tandis que la simplicité du style et ses nombreuses illustrations en rendent la lecture agréable.

Sainte Thérèse de Lisieux

Deux études que nous ne faisons que signaler en les recommandant. Une réédition de la *Vie intégrale de sainte Thérèse de Lisieux* par le R. P. Petitot (éditions de la Revue des Jeunes — Nouvelle édition revue et corrigée, 35e mille), et un petit livre où le R. P. Hoornaert, S. J., a réuni, sous le titre *Semeuse de Roses*, des articles parus de mars à septembre 1933, dans la revue *Prêtre et Apôtre*. Nous signalons spécialement, dans ce dernier travail, la réfutation, en un style clair et alerte, des objections courantes contre Lisieux, le culte thérésien et sainte Thérèse elle-même.

Un saint pour chaque jour du mois

Sous ce titre, la Bonne Presse (5, rue Bayard, Paris-8e) publie des vies de saints, courtes, agréables et de lecture facile. Ceci afin de mettre à la portée de tous l'exemple de la vie des saints et d'amener les fidèles à prier nos intercesseurs auprès de Dieu. Un volume par mois, un saint pour chaque jour. Douze volumes ont déjà paru représentant une année de lectures : première série qui en annonce une autre. Ces vies de saints, écrites par des collaborateurs différents, ont paru déjà dans la *Revue des Saints*, mais elles sont présentées ici remaniées et adaptées d'après les études les plus récentes. Cette œuvre d'excellente vulgarisation est à recommander et peut intéresser un très large public.

Hyac. Maréchal, O. P.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les quarts d'heure du Chrétien, par JACQUES MORIAN. — Lethielleux, Paris.

Il n'est pas facile d'écrire des choses bonnes et simples pour les chrétiens modernes qui, absorbés par mille tâches, n'accordent à la vie de l'esprit que de brefs moments.

Les quarts d'heure du Chrétien, œuvre d'une âme pieuse qui se cache sous un pseudonyme, ont le grand mérite de diriger dans les voies de la vérité et de la pratique de la foi les esprits distraits par leurs soucis et leurs travaux.

Au lieu de méditations graves, de savants commentaires, l'œuvre nous présente des pages qui parlent avec une simplicité émanée d'une foi vive et intimement vécue.

Dans la première partie, se trouvent des méditations sur le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, et cette partie ascétique est toute pénétrée d'une spiritualité qui conduit l'âme jusqu'aux plus grandes hauteurs.

Ensuite, des prières aux saints les plus invoqués sont des esquisses retraçant de main de maître la spiritualité de chaque saint.

Une centaine de pages est consacrée au catéchisme et à l'apologie des vérités de la foi. Cette partie de l'œuvre a une valeur pédagogique toute particulière par l'exactitude, la clarté, la logique de ses déductions.

Comme le dit l'*Osservatore Romano* du 24 juin 1933, tout le livre constitue une lecture efficace, édifiante, et ses élévations spirituelles seront particulièrement précieuses pendant l'actuel jubilé.

Les Cardinaux Laurenti, Lépicier et Verdier recommandent, avec de chaleureux éloges reproduits dans l'introduction, la lecture de cet utile livre de piété.

Resurget frater tuus, par l'auteur de « Manete in dilectione mea ». Réflexions de psychologie sacerdotale, dédiées et réservées aux Prêtres ; traduit de l'italien. — Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte, et Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette.

L'auteur de l'excellent ouvrage « Manete in dilectione mea » traduit en dix-neuf langues et dont quatre éditions françaises ont déjà paru (Paris, Téqui), nous donne dans ce petit volume des notes de psychologie sacerdotale, écrites avec une franchise cordiale et un grand zèle apostolique.

Les titres captivent l'attention : *Vade et libera fratres tuos. — Diliges sicut teipsum. — Quare dubitasti ? Estote misericordes ! — Ad nihilum valet ultra, nisi ut... conculcetur ! — Noli timere : tantum modo crede ! — Scio et confido in Domino Jesu. — Ne forte cum aliis praedicaverim. — Labora sicut bonus miles Christi.*

L'auteur, qui est, on le sent, une âme sacerdotale profonde, aime les prêtres et vient au secours de ceux qui ont le plus besoin d'entendre la parole forte et miséricordieuse qui relève. Il insiste vivement sur le devoir pressant de la charité à leur égard. Un grand esprit de foi et de confiance en l'amour de Notre-Seigneur pour ses ministres anime toutes ces pages, qui sont de nature à faire le plus grand bien à toutes les âmes sacerdotales.

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Le service de la Maison de Dieu, par un Directeur diocésain des Œuvres féminines, Bureaux de l'Œuvre expiatoire La Chapelle-Montligeon (Orne).

Un petit livre très précieux que les Curés et les Aumôniers seront bien aises de posséder afin de le mettre à la disposition de leur sacristain ou sacristine. Un aide-mémoire, un coutumier très précis, dépouillé de tout commentaire superflu et facilement utilisable, qui permet, sans effort et promptement, l'application des règles liturgiques dans tout ce qui concerne le « service de la Maison de Dieu ». De quoi sanctifier et faire aimer l'Œuvre des Tabernacles.

H. M.

Deux belles éditions de textes

L'infatigable M. Fabius Henrion nous donne une nouvelle édition de sa belle traduction de l'*Imitation* : traduction très soignée, serrant le texte, se gardant de l'énerver, de l'adoucir, en conservant sa riche et musicale concision ; imprimée en pleine page de façon très agréable, elle est accompagnée, au bas des pages et en petits caractères, du texte latin selon le manuscrit copié par Thomas a Kempis (1441). Quelques variantes prises à d'autres manuscrits lui sont ajoutées; d'autre part, des notes critiques, philologiques et historiques, sont assemblées à la fin du volume. Ainsi l'édition, bien qu'elle reste d'usage courant, est aussi, très sobrement, une édition critique, mais fort belle et fort pratique (1).

On se réjouit également de voir les éditions de l'*Introduction à la vie dévote* se multiplier en notre temps. Celle que vient de faire paraître un éditeur, homme de goût et lettré (lui-même excellent écrivain), M. Fernand Aubier, doit être particulièrement remarquée pour la qualité de sa présentation, qui enchantera le bibliophile, et pour l'agrément que trouvera tout « honnête homme » à lire ce chef-d'œuvre dans une typographie si belle et si claire. Le texte, intégral, est celui de 1619. Il paraît dans la collection des « Maîtres de la vie intérieure », à petit nombre, sur papier de luxe, imprimé par Ducros et Colas, en Bodoni (un corps 10, très lisible et d'une belle fermeté). Il est orné de gravures sur bois dues au talent original de Mme Colette Peltier (lettrines, culs-de-lampe, bandeaux, gravures en pleine page). C'est un ouvrage qui fera honneur à l'imprimerie et à l'édition française (2).

MAURICE BRILLANT.

(1) 1 vol. in-12, sur pur fil Lafuma, 408 p., broché 30 fr., relié 50 fr. (Mame).

(2) Fernand Aubier, éditeur, 13, quai de Conti. — 1 vol. in-16 jésus, tirage numéroté à 1000 exemplaires : 20 sur vélin de Hollande à 120 fr.; 980 sur vélin simili-japon à 60 fr.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN et FILS. — LIGUGÉ (Vienne).